

RD-CONGO



300 FC

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.adiac-congo.com

N° 2033 - JEUDI 12 JUIN 2014



Députés et sénateurs réunis en congrès

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

Le débat enfle dans
le microcosme
politique

Les lignes sont difficiles à bouger dans ce débat où chacun tente de défendre les positions de son regroupement politique selon qu'il est de l'opposition ou de la majorité présidentielle. Le « camp kabiliste » se veut rassurant. La réforme constitutionnelle envisagée ne devrait pas avoir d'impact sur un éventuel report de la présidentielle en 2016, étant entendu que l'article 220 qui verrouille, entre autres, le nombre de mandats du président de la République ne sera pas modifié.

Quoiqu'il y ait toutes ces assurances, l'opposition continue de croire à une supercherie de la majorité qui dissimulerait mal son intention de prolonger le mandat de Joseph Kabila au-delà de 2016. Déjà, le fait pour le gouvernement de chercher à « doter chaque niveau d'élections de dispositions légales particulières afin de faciliter leur organisation » est perçu par elle comme une tentative à vouloir repousser cette échéance au grand dam de la population qui espère une alternance démocratique. [Page 18](#)

PARC DES VIRUNGA

Soco annonce l'arrêt
prochain de ses opérations

La décision de la société pétrolière britannique est le résultat des pressions nationales et internationales enregistrées contre l'exploration et la production du pétrole dans le bloc 5 du rift albertin, pourtant autorisées par un décret présidentiel depuis juin 2010. L'engagement sans relâche de la société civile, des représentants de l'administration congolaise et des ONG locales et internationales parmi lesquelles WWF visait à éliminer la menace la plus immédiate qui plane sur le parc des Virunga.

Soco s'est finalement engagée à cesser toute opération pétrolière au sein du parc et à rester en dehors de tous les autres sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco.

La société pétrolière promet donc de ne pas réaliser de forage pour le pétrole dans le parc, ni à faire sous-traiter de tels travaux. [Page 19](#)



Une vue du parc des Virunga

DROITS DE L'HOMME

La VSV plaide
pour la désignation
rapide des membres
de la CNDH

La Voix des sans-voix estime qu'il est temps de mettre fin aux divers prétextes avancés et entretenus pour retarder continuellement l'installation de cette importante institution. Dans une réaction datée du 10 juin, la Voix des sans-voix (VSV) a fustigé la politisation à outrance de la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH) tout en dénonçant la désignation complaisante de ses membres dans le seul objectif de torpiller son indépendance.

Pour l'ONG, les nombreuses candidatures issues de différentes composantes déposées au bureau de la chambre basse du Parlement ne sauraient justifier la lenteur actuelle constatée dans le choix des membres de la CNDH. Vue l'urgence, l'Assemblée nationale devra désigner les membres de cette institution suivie de l'installation de celle-ci au cours de la session ordinaire en cours. [Page 18](#)

KINSHASA-BRAZZAVILLE

Les ONG d'Afrique centrale se réjouissent du
rétablissement de la confiance

L'idée de formaliser les séjours de leurs concitoyens sur les deux capitales rejoindrait, selon le Réseau des plates-formes des ONG d'Afrique centrale (Repongac), les idéaux défendus par la Communauté économique des États de l'Afrique centrale. Après avoir exhorté les autorités de deux rives au dialogue, les ONG membres de ce regroupement associatif se réjouissent du fait que leur appel a été entendu comme en témoigne la tenue à Kinshasa du 2 au 3 juin d'une Commis-

sion mixte RDC-République du Congo chargée d'examiner le dossier du refoulement des RD-Congolais en séjour irrégulier à Brazzaville. La raison ayant emporté sur la passion, cette plate-forme des ONG fait sien le nouvel accord en attente de ratification intervenu entre les deux pays concernant la circulation des personnes et prône l'instauration d'un dialogue permanent au plus haut niveau entre les autorités des deux Congo. [Page 20](#)

PROMOTION DU GENRE

L'Ucofem lance la version imprimée du répertoire des femmes
ressources en RDC

Lancé d'abord au mois de décembre 2013 en version électronique, le répertoire des femmes ressources de la RDC conçu par l'Union congolaise de femmes de medias (Ucofem) vient d'être officiellement lancé en version imprimée grâce au financement de l'Usaid et d'Internews.

L'ouvrage a été baptisé mercredi au centre Wallonie Bruxelles par le secrétaire général de l'Union nationale de presse congolaise. La

réalisation du document s'inscrit dans le cadre du combat que mène l'Ucofem pour la prise en compte du genre dans les médias, a expliqué sa présidente. Ce répertoire, a-t-elle dit, permettra aux journalistes de s'en référer quand le besoin s'impose pour accéder aux sources féminines. Le support cible des femmes qui évoluent dans plus de quarante domaines de la vie dont la pêche et l'agriculture, les affaires foncières et l'habitat, le tourisme. [Page 21x](#)

ÉDITORIAL

Regrets

Est-il normal, raisonnable même, que les grands médias privés ne soient jamais ou presque invités à suivre le chef de l'État dans les voyages officiels qu'il effectue à l'étranger ? Cette question, que nous posons depuis longtemps sans jamais recevoir de réponse, prend une acuité particulière alors que le Président Denis Sassou N'Gusso entreprend une visite en Chine qui s'annonce particulièrement riche pour notre pays.

À chacun son rôle dans le monde très ouvert où nous vivons : s'il est vrai que la presse officielle a pour mission de suivre avec attention chaque déplacement du Président de la République et de rapporter avec soin les propos qu'il tient ou qui lui sont tenus en cette occasion il l'est tout autant, sinon plus, que les médias privés ont eux-mêmes un rôle important à jouer dans la diffusion de l'information. Il suffit pour s'en convaincre de considérer le soin avec lequel les journaux comme le nôtre « couvrent » les visites présidentielles dans l'arrière-pensée congolaise et l'attention que leur accordent les lecteurs.

Au siècle d'internet, c'est-à-dire de la communication universelle et instantanée, il n'est ni logique, ni raisonnable de tenir les journalistes professionnels à l'écart en conférant aux médias publics une sorte de monopôle dans le domaine de l'information. Vraiment il y a dix ans lorsque la radio et la télévision nécessitaient des moyens techniques aussi coûteux que difficiles à manier ce monopôle a volé en éclat avec l'apparition des moyens électroniques tels que les i.phones, les tablettes et les i-pads. Désormais, où qu'il soit, un journaliste est en mesure de recueillir des informations qui seront instantanément diffusées sur la « toile ». La richesse de nos propres sites internet, qui sont mis à jour heure par heure et même minute par minute lorsque c'est nécessaire, est là pour en apporter la preuve.

Qu'il nous soit donc permis de dire ici qu'en réservant à la seule presse d'État le soin de rendre compte des faits et gestes du Président de la République, les pouvoirs publics commettent une lourde erreur. Outre le fait que la mise à l'écart des médias privés réduit fortement l'impact des événements auxquels celui-ci prend part et, par conséquent, pénalise son action, elle porte atteinte au principe de la liberté de la presse qui constitue l'un des fondements de notre démocratie. Puisse ce message être entendu au plus haut niveau de l'État !

Les Dépêches de Brazzaville

ÉLECTIONS LOCALES

Le Comité national d'Investiture du PCT a retenu 824 candidats

Au terme de six jours de travail, le Comité national d'investiture (CNI) du Parti congolais du travail (PCT) a retenu une liste de huit cent vingt-quatre candidats aux élections locales de 2014 sur toute l'étendue du territoire national.



Le comité national lors des travaux (@ Adiac).

Après avoir opéré ses choix, le CNI a exhorté tous les cadres du PCT, et particulièrement les parlementaires, à s'impliquer sans réserve dans le processus électoral afin d'assurer au parti une victoire éclatante.

La Commission nationale de contrôle et d'évaluation a, à cette occasion, félicité les participants pour le sérieux observé pendant les débats. Pour la première fois, en effet, elle a pris part au choix des candidats, souhaitant une meilleure prise en compte des jeunes et des femmes.

Clôturant les travaux, le secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo, a indiqué que l'expérience du parti sur le plan de la transparence interne des processus électoraux commençait à se densifier. « Elle doit être poursuivie et ses outils techniques, de même que ses indicateurs fondamentaux d'appréciation des candidatures, déjà appréciables, doivent être

améliorés, notamment grâce aux statistiques et aux sondages d'opinion, pour affiner notre sociologie électorale », a-t-il déclaré.

Le comité national d'investiture, a-t-il poursuivi, s'efforce de délibérer pour choisir, en toute souveraineté et de la manière la plus objective possible, les candidats. Ce choix une fois opéré devient celui du parti. Les camarades ainsi choisis, qui le représentent, méritent d'être félicités soutenus et accompagnés par tous. « C'est notre devoir de camarade, car un camarade véritable a une pleine conscience de l'intérêt général du parti et donc s'abstient de tout égoïsme. C'est le parti qui constitue notre force collective et qui garantit notre sécurité individuelle », a-t-il souligné.

« À l'endroit des candidats non investis, nous disons qu'ils ne sont ni des oubliés

ni des sans-droits, mais restent des cadres et militants du parti sur lesquels le parti compte avec l'espoir que d'autres opportunités s'offriront qui permettront progressivement de réparer ce que certains peuvent considérer comme de l'injustice. Nous les félicitons pour leur compréhension et leur esprit militant », a-t-il ajouté.

« Nous devons tous, cadres, militants et sympathisants, dans un élan de solidarité, nous investir pleinement pour la consolidation de la place du Parti congolais du travail dans l'arène politique nationale. L'engagement des uns et des autres à accompagner et à soutenir le président du comité central du parti se mesure à leur implication dans des batailles comme celles des locales en vue », a conclu Pierre Ngolo.

Jean-Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndongo, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

ÉLEVAGE

Les éleveurs découvrent des mesures de protection du bétail

Pour assurer la bonne croissance des volailles et les protéger contre les maladies virales, les fermiers sont invités à veiller aux mesures de biosécurité tels que le nettoyage et la désinfection du milieu ambiant.



L'instruction a été donnée aux fermiers venus de Brazzaville et de l'intérieur du pays, lors d'un séminaire de formation organisé le 11 juin, dans la ville capitale, par la société Bio Agro Services, en partenariat avec le laboratoire français Laprovvet, fournisseur notamment de produits de volaille.

Les autres mesures de protection des volailles conseillées aux éleveurs sont la vaccination qui prévient contre les maladies virales, et l'utilisation de l'eau pour lutter contre le stress des bêtes. L'utilisation des antibiotiques est de même recommandée dans le traitement des infections respiratoires et digestives des volailles. Cependant, les fermiers doivent veiller au délai de réaction de ces produits chimiques avant de mettre les produits (œuf ou poule) à la disposition du consommateur final qui est l'homme.

« Notre société est spécialisée dans la vente des produits et matériels vétérinaires ainsi que dans le suivi des fermes. Avec l'augmentation du nombre de cheptels de volailles chaque année, il se pose un sérieux problème de sécurité pour ces bêtes. Le taux de mortalité d'environ 30% est dû à une mauvaise pratique de l'élevage », a déclaré le responsable de la société Bio Agro Services, Lin-Christian Lembangou.

Ce constat ressort d'une visite des fermes par le responsable technique

de Laprovvet, Florent Messomo. Ce dernier a pu identifier les besoins et noter les limites des éleveurs congolais.

« Le manque de mesures de biosécurité est le principal problème des fermes au Congo. Les techniques d'élevage et l'usage des médicaments que nous mettons à leur disposition pourront améliorer la situation. Nous allons également vulgariser les techniques de vaccination pour prévenir les maladies virales », a souligné ce technicien français.

Lopelle Mboussa Gassia

ÉCO-CONSTRUCTION

Des experts français étudient les projets de maisons en bois

La construction de maisons en bois permettrait aux citoyens congolais de disposer d'un toit de qualité, durable et à moindre coût.



Entretien avec le ministre de l'Économie forestière

Le week-end dernier, le ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, Henri Djombo, a reçu en audience une délégation venue des Yvelines (France) pour débattre de la question. L'échange a principalement porté sur le développement de l'éco-construction. Ils ont passé au peigne fin les mécanismes pouvant faciliter la construction d'habitations en bois afin de permettre aux citoyens congolais, notamment les moins nantis, de disposer d'un toit de qualité, à moindre coût, qui peut avoir une durée d'existence de près de quatre-vingts ans.

« Développer la filière bois à travers la

construction de logements est la raison de notre visite », a déclaré Richard Laurent, l'un des responsables de la filiale française de la société finlandaise de transformation de bois Kympi. Il a également indiqué qu'une formation dans le domaine de l'éco-construction était également prévue.

La construction des logements par la société Kympi débutera dans le département de la Cuvette, le conseil départemental de la localité ayant un partenariat vieux de cinq ans avec elle. Cette année, le conseil départemental de la Cuvette représentera le Congo lors des sixièmes assises du conseil général des Yvelines à Versailles. Une manière

d'élargir la coopération au-delà de la filière bois à l'éco-construction.

Pour rappel, la construction de maisons en bois au Congo ne date pas d'aujourd'hui. Plusieurs entreprises locales œuvrent déjà dans ce domaine, notamment la Congolaise industrielle des bois et la société Likouala Timber. La coopération avec la société française Kympi vient donc renforcer l'existant. « Nous travaillerons en parfaite collaboration avec les sociétés qui opèrent dans ce secteur ainsi que d'autres ministères notamment celui des Zones économiques spéciales », a expliqué Richard Laurent.

Rominique Nerplat Makaya

PORT DE BRAZZAVILLE

Un important manque à gagner lié à l'opération Mbata ya Bakolo

Le conseil d'administration du port autonome de Brazzaville et ports secondaires (PABPS), tenu le 6 juin à Brazzaville, a été informé de l'important manque à gagner enregistré suite à l'opération de rapatriement des étrangers en situation irrégulière au Congo.

« Ce manque à gagner est évalué à la somme de 699 270 105 FCFA au 22 mai 2014 », précise le communiqué publié à l'issue des travaux.

Le conseil d'administration, présidé par Jean-Louis Osso, a adopté le budget du PABPS pour l'année 2014, arrêté en recettes à la somme de 3,519 milliards FCFA et en dépenses à 2,966 milliards FCFA, soit une marge bénéficiaire de 553,19 millions FCFA.

Avant l'adoption du budget, les administrateurs du PABPS ont eu maille à partir avec les 120 agents journaliers du port. Décidés à attirer l'attention

sur leur cas, ils avaient envahi la salle du conseil, avant d'en être expulsés par les forces de l'ordre.

Les administrateurs du PABPS, ayant tiré les conséquences de la concession des activités d'aconage et de maintenance de leur structure à la société Necotrans, ont décidé, au terme de leurs travaux, de se séparer de ces employés qui, pour certains, travaillaient au port depuis l'année 2000.

« Compte tenu du fait que certaines activités ont été concédées, qu'il nous reste l'exploitation pure, près de 120 travailleurs de plus, cela paraissait difficile [à supporter, NDLR]. C'est ainsi que l'avis de la direction départementale du travail a été sollicité et la commission de litige a autorisé le conseil à approuver le licenciement collectif », a expliqué le directeur général du PABPS, Martin Blaise Boyamba, au sortir du conseil.

Thierry Nougou

ÉCHANGEUR DE LA CORNICHE

Les habitants demandent une enquête parcellaire

Le bureau des occupants des parcelles situées au bord du fleuve Congo, derrière le collège d'enseignement Antonio-Agostinho-Neto (AA Neto) à Talangaï, s'est réuni le 11 juin, à Brazzaville, afin d'inciter les services habilités à réaliser l'enquête parcellaire déterminant la zone d'expropriation des habitants.

Les travaux de l'échangeur de la corniche, derrière le collège d'enseignement Antonio-Agostinho-Neto à Talangaï, n'avancent plus depuis un mois en raison de l'absence d'enquête. Les populations de cette zone s'opposent aux travaux d'avancement et de remblai de cette route, exécutés par une entreprise chinoise, sur une longueur de plusieurs kilomètres.

« Sauf du côté de la ceinture marchère située derrière le siège de l'ex-usine de Kronenbourg où les travaux s'effectuent, derrière le CEG AA-Neto, rien n'avance. Aucun agent du service de cadastre ou de la topographie, ni même d'un bureau d'étude n'est venu enquêter alors qu'on nous demande de laisser nos habitations parce que la route va passer par ici », explique Justin Oboro, chef de bloc un, zone cinq, quartier 68.

Pour tenter de dénouer cette situation, le bureau a mis en place une commission qui rencontrera, très ultérieurement, les autorités politico-administratives, y compris les services habilités pour résoudre le problème d'expropriation dans cette partie du sixième arrondissement de Brazzaville. Dans un premier temps, le bureau compte solliciter des audiences auprès du député de la circonscription, Claudia

Ikia Sassou, et par la suite, avec le maire du sixième arrondissement de Brazzaville, Frédéric Privat Ndéké, ainsi qu'avec des responsables du ministère des Grands Travaux.

« Par rapport aux bornes placées par l'entreprise chinoise, nous avons déjà recensé les occupants des parcelles concernées par le passage de la route et ses emprises. Mon collègue du bloc situé en amont fera également le même travail afin d'éviter des intrusions », a ajouté Justin Oboro.

Dans cette zone proche du fleuve Congo, de nombreuses habitations sont des hangars, mais d'importants investissements immobiliers privés ont été également réalisés, à l'instar de l'École des Beaux-Arts qui appartient à un capitaine de l'armée congolaise. Les sujets d'angoisse des occupants de la zone sont multiples. Outre l'enquête parcellaire et la campagne d'expropriation, ils sollicitent également le recensement des étangs et des arbres fruitiers ainsi que la prise en compte par l'État du remblayage artisanal qu'ils ont effectué durant des années. « Le souhait de tous ici est que de l'argent liquide soit donné à chacun au fur et à mesure que le recensement des parcelles progresse puisqu'il y a des familles qui ne savent pas où aller. Combien serons-nous à être expropriés ? Nous habitons la zone depuis quatre à six décennies, ce qui revient à dire qu'un grand travail de remblai a été effectué. Nous avons des palmiers à huile, des avocatiers, des manguiers. Combien va-t-on nous payer ? », s'interroge Jean-Pierre Moutoubi, un habitant de la zone.

Fortuné Ibara

Avis d'Appel d'offres National

(No: AON F01/2014/PADEF/UNGP/RPM)

REPUBLIQUE DU CONGO

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES (PADEF)

Financement : Prêt N° 851 – CG FIDA /Gouvernement

Fabrication et livraison à Dolisie de cinq lots d'unités de transformation de manioc destinés aux GIEC de la zone d'intervention du PRODER SUD

1. Le Gouvernement du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un prêt d'un montant de 9,805 millions USD (Prêt 851 - CG) pour financer le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF). Outre les financements du FIDA, le Projet bénéficie également d'un cofinancement de 7,012 millions USD du Gouvernement du Congo et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à la Fabrication et livraison de cinq (05) lots d'unités de transformation du manioc destinés aux GIEC de la zone d'intervention du PRODER SUD.

2. Le PADEF sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et livrer cinq lots d'Unités de Transformation destinés aux GIEC de la zone d'intervention du PRODER SUD reparti comme suit :

Lots	Quantité
Lot 1 : Fabrication et livraison depétrisseurs thermique de manioc	06
Lot 2 : Fabrication et livraison derâpeuses thermiques de manioc	02
Lot 3 : Fabrication et livraison de presses à vis de manioc	02
Lot 4 : Fabrication et livraison de toasters de gari motorisés	02
Lot 5 : Fabrication et livraison de presses hydrauliques de manioc	06

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National (AON) ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité Nationale de Gestion du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF) et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de 8H30 à 16H00.

5. Les exigences en matière de qualification sont : (i) disposer des fonds propres ou avoir la possibilité de bénéficier d'un crédit suffisant ; (ii) avoir exécuté au moins un (01) marché similaire au cours des cinq (05) dernières années. Voir le document d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en français à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de vingt mille (20 000 FCFA) ou équivalent dans une monnaie librement convertible. Le mode de paiement sera au comptant contre la délivrance d'un reçu de caisse. Pour d'éventuels soumissionnaires étrangers, le document d'Appel d'offres pourra être adressé suivant les indications du soumissionnaire, étant entendu que les frais d'expédition qui ne sont pas inclus dans le montant d'acquisition du dossier d'appel d'offres sont intégralement à la charge du soumissionnaire.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 10 juillet 2014 à 12 heures. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne à l'adresse mentionnée ci-dessous, le 10 juillet 2014 à 13 heures 00 minutes. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant de 200 000 FCFA ou « équivalent dans une monnaie librement convertible ».

9. Le pli devra porter la mention « AON n° F01/2014/PADEF/UNGP/RPM – Fabrication et livraison de cinq (05) lots d'unités de transformation de manioc destinés aux GIEC de la zone d'invention du PRODER SUD » - « A n'ouvrir qu'en séance publique de dépouillement »

10. L'adresse à laquelle est fait référence ci-dessus est :

Bureau : PADEF

Rue Loufou bis n° 2057, quartier Batignolles, Moungali, Brazzaville

République du Congo

Téléphone : (00242) 06 658 59 19 / 06 644 75 07

E-mail: blprodercongo@yahoo.fr

La Coordinatrice Nationale Intérimaire

Régine TCHICAYA OBOA

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□ « En Afrique, on dit que l'homme est un médicament pour l'homme. Tout le contraire de l'Occident où un philosophe comme Thomas Hobbes affirmait que l'homme est un loup pour l'homme ! Ça, c'est une façon de voir propre aux sphères du pouvoir. Lorsqu'on est en bas de l'échelle sociale, on sait que sans l'autre on ne peut pas vivre. »

Lilian Thuram, ancien international français de football (champion du monde 1998), Afrique magazine, 14 avril 2014

□ « Le véritable socialisme, c'est celui dans lequel chacun travaille pour tous les autres, et où la récompense finale est partagée équitablement entre tous. C'est ainsi que je vois le football et c'est ainsi que je vois la vie. »

Bill Shankly, le légendaire entraîneur écossais de Liverpool, cité par Jean-Claude Michéa (philosophe et essayiste français), Humanité, 6 juin 2014

□ « Le pouvoir de l'argent étant d'ailleurs toujours corrosif pour la démocratie, la volonté populaire sera la première victime de cette tendance d'autant plus qu'elle sera aveuglée en plus d'être potentiellement plombée. »

Alassane K. Kitane, professeur au Lycée Segrigne Ahmadou Ndack Seck de Thiès (Sénégal), Le Quotidien, 6 juin 2014

□ « L'école ne fait plus rêver, elle a perdu la magie qu'elle avait dans une société constituée largement d'illettrés. »

Marcel Gauchet, philosophe français, Libération, 6 juin 2014

□ « Il est difficile de demander à un gouvernement qui dispose de pouvoirs de ne pas en faire usage. »

Arnaud Montebourg, ministre français de l'Économie, Le monde.fr, 15 mai 2014

POLITIQUE FORESTIÈRE

Les acteurs impliqués examinent le nouveau texte

Malgré les multiples efforts réalisés pour améliorer la gouvernance du secteur forestier, le Congo ne possède pas encore de cadre de politique forestière. Dans un tel contexte, l'efficacité de l'action publique sur des objectifs précis n'est pas assurée.

L'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion durable des forêts examine la version préliminaire du document de la politique forestière nationale. Ce texte a été élaboré durant dix mois avec le concours technique de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Le ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, Henri Djombo, et le représentant de la FAO, Dieudonné Koguyagda, ont conjointement souligné l'importance de la tâche à accomplir. Ils se sont exprimés le 11 juin à Brazzaville, au cours de l'atelier initié pour la validation du document de la politique forestière nationale.

Ce document définit les objectifs, les principaux axes de la gestion forestière et oriente l'action forestière nationale à moyen et long terme. À l'orée de l'adoption de la stratégie nationale de développement durable, il apparaît nécessaire de publier un document de référence définissant explicitement la politique forestière nationale accessible à tous.

Depuis 2000, le Congo a accompli des efforts dans la gestion durable de ses forêts. Cependant, malgré des résultats positifs dans l'aménagement de certains espaces dont les parcs nationaux, les défis restent nombreux.

L'élaboration de ce document inter-

vient dans un contexte international, marqué par des préoccupations majeures, telles que la promotion de l'économie verte ; la lutte contre les changements climatiques ; l'exploitation illégale de la faune et de la flore sauvages ; la conservation de la biodiversité ; l'accès aux ressources génétiques et le partage issu de leur exploitation.

Pourquoi ce texte ?

Le document devra présenter les objectifs de gestion et de développement du secteur forestier en tenant compte de la promotion de l'économie verte, de la réduction de la pauvreté, de la gestion concertée des instruments existant en matière de coopération qui tire parti des acquis actuels.

Les objectifs à prendre en compte sont : l'aménagement du territoire ; la constitution d'un domaine forestier permanent ; la promotion de la gestion et de l'aménagement durable des forêts et de la certification forestière ; la conservation des écosystèmes forestiers ; la valorisation de la faune et des aires protégées ; le développement des plantations forestières et agroforestières ; la valorisation des produits forestiers non ligneux ; la transformation diversifiée et plus poussée du bois au Congo ; la promotion du marché local du bois d'œuvre.

À ces objectifs s'ajoutent l'amélioration de la gouvernance en matière de gestion des ressources forestières et fauniques ; la promotion du processus REED+ et des mécanismes de paiement des services environnementaux ; le développement de la recherche forestière et faunique ; le renforcement des capacités de l'Administration fores-

tière et des autres acteurs impliqués dans la gestion durable des forêts ; la promotion de la coopération en matière forestière et faunique.

Le document devra préciser les principes de mise en œuvre de la politique forestière, notamment la gestion concertée et participative des ressources forestières ; le partenariat public-privé ; la contribution des forêts au développement socio-économique des départements.

« Outre l'engagement de l'État qui doit être le principal appui, des mesures doivent être prises pour la coopération sous-régionale et internationale et encourager la promotion du secteur privé, artisan essentiel dans la mise en œuvre de la politique forestière », a indiqué Henri Djombo.

La politique forestière devra être en cohérence avec les engagements internationaux et en synergie avec l'action des autres secteurs de la vie nationale. Il conviendra de « vérifier et s'assurer si les options prises au cours du processus d'élaboration de la politique forestière sont en cohérence avec les autres politiques en permettant au Congo d'atteindre ses ambitions de développement de ce secteur, tout en mettant l'accent particulier sur la préservation et la protection de l'environnement », a renchéri Dieudonné Koguyagda.

Notons que cet atelier de validation du document de la politique nationale forestière a connu la participation du ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, Rigobert Maboundou, et du préfet du département du Pool, Jean-Michel Sangha.

Nancy France Loutoumba

NÉCROLOGIE

Les familles Diop, Nguélet et Matondo, les amis du Beach et les associations sportives Mandzaka-Jazz, Sans Sommeil, Grande famille de Poto-Poto, A.S.Q, Maman Wawa et Elengui-Eyé informent parents, amis et connaissances du décès du président Diop Landry « Le Fougueux », survenu à Kinshasa, le lundi 02 juin 2014. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n°34 de la rue Bacongo à Poto-Poto. La date de l'enterrement vous sera communiquée ultérieurement.



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIÈRE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
PDG02	Renforcement des capacités de planification des élus locaux	5 jours	07 au 11 juillet 2014
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5 jours	14 au 18 juillet 2014
GMP13	Techniques de négociation des contrats des marchés publics	3 jours	15 au 17 juillet 2014
FF2	La pratique de l'audit fiscal et contrôle interne	5 jours	21 au 25 juillet 2014
GRH03	Outils et méthodes d'évaluation des compétences	4 jours	22 au 25 juillet 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant (e) de direction	5 jours	28 au 25 juillet 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo

GESTION DE PROJETS

Des cadres se familiarisent avec de nouvelles méthodes de travail

Les cadres des cellules nationales d'exécution des projets ont acquis des connaissances pour mieux gérer leurs projets. Durant une semaine, à l'initiative de l'Institut africain de développement de la Banque africaine de développement, ils ont participé à un atelier national sur les outils d'amélioration de la performance des projets.

Les participants ont, du 2 au 6 juin, été édifiés sur la bonne méthode pour piloter un projet, cela afin de pouvoir atteindre l'objectif assigné lors de l'élaboration du projet. Pour les différents responsables présents à l'atelier l'acquis de ce renforcement de capacité se situe à deux niveaux. En effet, pour le premier volet, les outils ont porté sur l'esprit d'équipe. À ce sujet, il leur a été indiqué que l'équipe de coordination du projet ne pouvait agir de façon disparate. Il doit y avoir une concertation entre tous les membres afin de déterminer une vision commune.

S'agissant du second volet, les outils ont concerné la planification et le suivi-évaluation. Très souvent, à la conception du projet, ceux qui le gèrent (l'unité de coordination) n'ont pas participé à sa création. Par conséquent l'interprétation des idées contenues dans le document est biaisée, et la réussite n'est pas toujours évidente. Ainsi, les



formateurs ont-ils mis à la disposition des participants un ensemble d'outils pour une meilleure compréhension du document de création du projet et pour développer leur capacité de relever les insuffisances afin d'apporter des corrections si nécessaire dans l'exécution du projet. « Nous avons revu la chaîne des résultats, regardé comment faire un plan d'action pour vérifier si les performances sont garanties », a déclaré un des participants. « L'élaboration d'un cadre logique où il nous a été enseigné de bien identifier au préalable le problème que le projet veut résoudre et établir un cadre logique

La photo de famille qui sera comprise par toutes les parties prenantes pour qu'il n'y ait pas d'incompréhension. Cela est une nouveauté pour moi », a précisé un autre participant.

Le conseiller aux institutions financières nationales et à la monnaie Jean-Claude Ngambou a relevé l'engagement des participants de mettre en pratique toutes les connaissances acquises. Aussi leur a-t-il suggéré la mise en place d'un cadre de concertation et d'échange d'expérience, et de prendre les dispositions idoines afin de contribuer à le rendre opérationnel.

Nancy-France Loutoumba

VIE ASSOCIATIVE

Une nouvelle méthode pédagogique pour les aveugles

Le président de l'ONG Viens et vois, Emerson Massa, a présenté le 7 juin, à Brazzaville, une nouvelle méthode d'apprentissage de l'écriture braille aux enseignants et anciens élèves de l'Institut national des aveugles du Congo.



La photo de famille des mal voyants à l'issue de la formation

La présentation a démontré la simplicité de cette nouvelle méthode déjà enseignée en France et les quarante lettres de l'écriture braille.

D'après Emerson Massa, cette écriture est compartimentée en quatre séries de dix lettres. Les deux premières séries vont de la lettre A à J : elles sont représentées dans l'alphabet braille par les points 1-2-4 et 5. La deuxième série,

qui va de la lettre K à T, s'écrit en ajoutant le point 3 des lettres qui figurent dans la première série.

Satisfait de la méthode, Aimé Lazare Awabot, enseignant à l'Institut national des aveugles du Congo, a souligné que cette nouvelle méthode était la bienvenue et serait mise en pratique dès la prochaine rentrée scolaire. Les apprenants ont émis le souhait de

faire partager la méthode au corps enseignant vieillissant, qui ne bénéficie pas de stage de remise à niveau.

L'écriture braille a été inventée par le jeune Français Louis Braille au XIXe siècle. Elle permet aux aveugles la pratique de toutes les disciplines de la vie.

Rodolphe Gassayes Mouandzah (stagiaire)

ASSAINISSEMENT DE BRAZZAVILLE

Construction de la route de la Corniche et des aménagements urbains des quartiers

L'ouverture des offres relatives à ce marché s'est déroulée le 11 juin au siège de la Délégation générale des grands travaux (DGGT), sous la direction du chef de département de la gestion des marchés publics, André Mbossa.

Les travaux à réaliser, répartis en cinq lots, concernent le traitement des déchets, la construction de la route de la Corniche — notamment le bitumage du tronçon Case De-Gaulle jusqu'au pont du Djoué 2 —, des voiries des quartiers de Bacongo et de Makélékélé, du collecteur pluvial de Makélékélé et du viaduc de Makélékélé. Les quatre entreprises ayant soumissionné sont DTP Terrassement, Eiffage TP, la

société Razel et SBTPC. Le montant total de l'ensemble des lots hors suivi administratif varie de 45,9 milliards de FCFA à 58,3 milliards de FCFA, et avec suivi administratif, de 47 milliards de FCFA à 59,5 milliards de FCFA.

« Financé par l'Agence française de développement, ce projet qui sera réalisé sous peu avec le partenariat de la République française, dans le cadre du Contrat de désendettement et de développement (C2D) signé le 29 septembre 2010 entre les deux États, prévoit une conversion des échéances en subventions au bénéfice du Congo », a précisé André Mbossa.

Signalons que l'adjudicataire sera connu après la session de la commission de passation des marchés publics.

Guillaume Ondzé

JUSTICE

60 millions FCFA pour assister les détenus indigents

Ce financement permettra à cette catégorie de détenus de bénéficier des services d'un avocat. Les activités d'assistance judiciaire aux détenus indigents ont été lancées le 6 juin, à Brazzaville, par le Projet d'action pour le renforcement de l'état de droit et des associations, en partenariat avec le Conseil de l'ordre national des avocats du Congo.

Ce programme d'activités, qui se poursuivra jusqu'en octobre prochain, a pour objectif de faciliter l'accès à la justice à toute la population carcérale en se fondant sur la convention d'assistance aux détenus indigents signée le 19 juillet 2013. Pour mener à bien ce projet, une politique de vulgarisation sera menée auprès des populations carcérales de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie. Quarante détenus, dépourvus de moyens financiers pour prendre un avocat, ont été libérés à ce jour sur les cent soixante dossiers traités. Notons que ce financement ne bénéficiera qu'aux détenus de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie.

Josiane Mambou Loukoula

IN MEMORIAM

07 juin 1984 - 7 juin 2014

30 ans déjà que notre père Ngombi Alphonse Daudet vit dans l'au delà au milieu des anges et des saints.

A cette occasion les enfants Ngombi et famille Nkombo prient tous ceux qui l'on connu d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.

« Papa » nous ne t'oublions jamais.

Que la terre de nos enceintes lui soit légère.



MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

DIRECTION GENERALE



A l'occasion de la célébration le 14 juin 2014 de la Journée Mondiale du Donneur de Sang, le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) organise les Journées Portes Ouvertes sur la Transfusion Sanguine le 11, 12 et 13 juin 2014 de 10h00 à 13h00 dans l'enceinte de la Cité Louis Pasteur (Ex Laboratoire National) à Brazzaville et au CIDTS de Pointe-Noire.

Venez nombreux découvrir les différentes étapes de la chaîne transfusionnelle.

« Donner son sang pour sauver celles qui donnent la vie »

INSTITUT SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISES

L'établissement explique sa politique au public

En prélude à la rentrée des classes en septembre prochain, l'Institut Saint-François-d'Assises (Isfa) a organisé le 7 juin à Makabandilou, dans la banlieue brazzavilloise, la cinquième édition de la journée portes ouvertes en faveur des parents et des personnes curieuses

L'objectif consistait à communiquer sur les avantages qu'offre cette infrastructure, notamment informer le public sur le projet pédagogique et éducatif de l'établissement, ainsi que sur les contacts favorables avec les différents acteurs.

L'ISFA accueille moins de vingt-quatre élèves par classe pour assurer des méthodes classiques d'enseignement. Elle dispose d'une classe par niveau et d'un internat avec une capacité de réception de plus de cent quarante élèves, excluant le cycle primaire. « L'enseignement est congolais, les méthodes pédagogiques sont spécialement françaises. Le cours d'espagnol

est enseigné dès la quatrième et celui de latin est ouvert dès la classe de cinquième. Par contre, l'éducation aux arts et à la musique se fait dès la sixième, jusqu'en classe de terminale », explique le directeur adjoint, Guy Cano.

Un centre de documentation et d'information offre aux élèves une particularité pédagogique : « Les élèves peuvent trouver livres et multimédias pour asseoir l'enseignement qu'il reçoivent par ailleurs. Le corps éducatif assure l'encadrement des élèves en dehors des cours et la surveillance de l'internat des garçons et celui des filles », ajoute Guy Cano.

Plus de quatre cent repas par service sont assurés régulièrement. Comme ailleurs dans les autres écoles, la restauration scolaire répond à une double exigence : maintenir la qualité nutritionnelle des repas et mieux informer les élèves, notamment sur l'importance des questions liées à la sécurité alimentaire. À l'Isfa, le personnel veille au respect des règles d'hygiène, de sécurité et met à la disposition des élèves des



L'une des salles de l'Institut saint François d'Assise
sieurs partenariats avec des universités dans le cadre de l'orientation des bacheliers.

installations sanitaires suffisantes et correctement équipées permettant le lavage et le séchage des mains.

Enfin, la direction de l'Institut compte

finaliser les installations sportives, améliorer les prestations des enseignants ainsi qu'à apprêter les classes préparatoires. Elle dispose de plu-

Fortuné Ibara

ALIMENTATION ET SANTÉ

Les catégories des maladies nutritionnelles

En règle générale, les maladies nutritionnelles sont classées en 2 catégories :

- les maladies de carence qui sont plus ou moins spécifiques selon le nutriment déficient. Les carences en vitamines entraînent l'arrêt de croissance, la perte de poids, la perte d'appétit, des troubles de la peau et des muqueuses. Les carences minérales conduisent à certaines formes d'ostéoporose. Les carences en protéines se manifestent par l'apparition d'œdèmes, de troubles cutanés et gastro-intestinaux et aussi un retard de croissance. Inversement cependant, les excès entraînent des accidents et des risques de mauvais fonctionnement au niveau de certains organes comme le foie ou les reins. La goutte par exemple est une maladie à prédisposition héréditaire favorisée par la surcharge pondérale, une alimentation trop riche en protéines et en lipides ainsi que par l'éthylisme.

- les maladies de pléthore ont surtout trait à l'obésité, au diabète et aux maladies cardiovasculaires. L'obésité est un état pathologique défini par un excès pondéral par rapport à la taille, dû à une accumulation de graisses dans le tissu adipeux hypertrophié. Le diabète désigne une série de maladies dont le caractère commun est l'augmentation de la faim et de l'élimination urinaire. Le plus fréquent est le diabète sucré caractérisé par une hyperglycémie et une élimination de sucres par les urines. Beaucoup de complications apparaissent : vasculaire (infarctus), rénale (insuffisance rénale), oculaire (cataracte), ostéoarticulaire... Le diabète gras est presque toujours associé à un état d'obésité. Dans ce cas la restriction est globale alors que pour le diabète sucré la restriction calorique n'est pas souhaitable. Dans tous les cas, la base de traitement thérapeutique est la prise d'insuline.

Les maladies cardiovasculaires regroupent des troubles dont la signification est variée. L'athérosclérose constitue des dépôts de lipides (graisses) au niveau des parois des artères.

Enfin on peut citer pour témoin les erreurs métaboliques dont nous avons déjà parlé et touchant les métabolismes protéique, glucidique ou vitamini- que. Dans tous les cas, l'industrie de l'alimentation diététique et de régime peut être d'un secours très efficace pour les personnes souffrant de toutes ces formes de troubles.

Par Ange Kounkou, Président de l'Association pour la Promotion des Industries Agro-alimentaires au Congo (APIAC)

ÉDUCATION

Le lycée français Saint-Exupéry de Brazzaville récompense ses meilleurs élèves

La cérémonie de remise des prix s'est déroulée le 7 juin, en présence de l'ambassadeur de France au Congo, Jean-Pierre Vidon

De l'école primaire au Lycée, la trentaine d'élèves qui se sont distingués tout au long de l'année qui s'achève ont reçu des prix composés pour la plupart de dictionnaires. Les plus méritants ont reçu le prix d'excellence et ceux qui suivaient le prix du mérite. Cette cérémonie de remise de prix vise chaque année depuis quatre ans à reconnaître l'effort, le travail et l'abnégation des élèves. Cette année, les élèves qui s'étaient bien comportés ont reçu le prix de la citoyenneté.

« On accuse souvent l'époque moderne de célébrer la médiocrité et de ne cultiver chez les jeunes que le conformisme et l'indifférence. Cette cérémonie de remise de prix apporte la démonstration du contraire. Elle montre combien la recherche de l'excellence est une disposition moderne et actuelle », a souligné le proviseur du lycée français, Gonzague Batteux.

Il a souhaité bon vent à ces élèves, félicitant également les enseignants pour

leur apport. « Vous êtes les meilleurs, les plus méritants, les plus citoyens car vous avez su prouver que vous étiez en capacité de donner le meilleur de vous », a-t-il conclu.

Dans son allocution, l'ambassadeur de France au Congo a remercié l'État congolais pour le travail accompli afin de favoriser l'éducation pour tous. Le diplomate a également remercié le Congo d'avoir cédé un terrain pour l'extension du lycée.

« Demain, grâce à ce geste, reconnaissance de la contribution de cet établissement français à l'éducation des enfants mais également reconnais-

sance de l'amitié et de l'histoire qui lient nos deux pays, l'établissement pourra accueillir davantage d'élèves dans un environnement pédagogique de qualité », a souligné Jean-Pierre Vidon, saluant par ailleurs la coopération franco-congolaise dans le domaine éducatif.

Le lycée français Saint-Exupéry appartient à un réseau de 488 établissements répartis dans 130 pays : il est fréquenté par 320 000 élèves. Outre celui de Brazzaville, la France compte au Congo un autre établissement scolaire à Pointe-Noire, le lycée français Charlemagne.

Tiras Andang



Les lauréats du lycée saint Exupéry

OFIS
RESEAUX & TELECOMS

LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth



Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

Tel: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Tel: 01 600 0000



AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES OUVERT POUR LA PRESELECTION DES FOURNISSEURS

ECOBANK CONGO invite, par la présente Appel d'offre, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture des équipements et matériels de bureau, fourniture de bureaux, entretien de la climatisation, maintenance électricité.

Cet appel d'offre sera reparti en trois lots :

Lot 1 : Fourniture des équipements et matériels de bureau, fourniture de bureaux

Lot 2 : Fourniture des imprimés de banque.

Lot 3 : Entretien de la climatisation, maintenance électricité.

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Les candidats intéressés par l'Appel d'offres peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les dossiers d'appel d'offres dans les locaux ECOBANK CONGO sis à l'immeuble de l'ARC à Brazzaville.

Le dossier d'appel d'offres pourra être acheté par les candidats à l'adresse indiquée ci-dessus contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 200 000FCFA, payer soit par chèque barré et certifié à l'ordre de ECOBANK CONGO, soit en espèce déposé à la caisse de ECOBANK CONGO, soit par virement bancaire au compte ECOBANK CONGO « 382000100 : Frais Convention de Crédit ».

A la demande des soumissionnaires ayant déjà versé les 200 000 francs CFA, le dossier d'appel d'offres pourra leur être expédié par courrier électronique (gratuit) ou par courrier express contre le versement d'une somme complémentaire de 150 000FCFA non remboursable à payer selon les mêmes dispositions.

Les sessions d'analyse et de validation des dossiers seront organisées comme suit :

LOTS	Date limite de dépôts des dossiers	Date d'ouverture des plis	Période de tenue des travaux d'analyse	Période de tenue des sessions de validation
Lot 1 : Fourniture des équipements et matériels de bureau, fourniture de bureaux	06/06/2014	09/06/2014	09/06/2014 AU 12/06/2014	09/06/2014 AU 12/06/2014
	06/06/2014	09/06/2014	09/06/2014 AU 12/06/2014	09/06/2014 AU 12/06/2014
Lot 2 : Fourniture des imprimés de banque				
Lot 3 : Climatisation et Electricité.	06/06/2014	09/06/2014	09/06/2014	09/06/2014 AU
			AU 12/06/2014	12/06/2014

L'ouverture des plis se fera en séance publique aux dates indiquées avec les représentants de chaque soumissionnaire, dans les locaux de ECOBANK CONGO à Brazzaville.

LA DIRECTION GENERALE DE ECOBANK CONGO

ANALYSE

Un nouvel engagement citoyen pour une gouvernance de qualité

De nos jours les citoyens s'impliquent de plus en plus dans la gouvernance publique. Ils revendiquent un nouveau rôle en tant qu'acteurs actifs et non simples consommateurs des biens et services publics.

L'implication croissante des citoyens dans les questions d'intérêt général traduit un engagement nouveau du citoyen qui veut désormais participer, en amont et en aval, à la prise de décision sur des questions qui touchent directement son existence.

Parmi les questions importantes qui sollicitent l'implication des citoyens congolais figure, en bonne place, celle du choix des dirigeants à différents niveaux de l'exercice du pouvoir public. C'est le cas dans les départements et communes de notre pays.

En effet, dans quelques semaines, nous sommes appelés à choisir les hommes et les femmes qui vont gérer nos départements et nos communes. Il s'agit d'une lourde responsabilité qui ne peut s'exercer sans en mesurer au préalable les conséquences. Car il s'agit d'un nouveau rôle que doit désormais jouer le citoyen moderne, celui d'être plus impliqué dans la gestion de la chose publique.

Comment, quand et jusqu'où les citoyens doivent-ils s'impliquer ?

Comment les citoyens peuvent-ils faire valoir leur droit en matière de choix des dirigeants ? Ils le feront en exerçant leur droit de vote comme le leur confère la loi. Il s'agit d'un droit et d'une responsabilité. Un droit parce que prescrit et protégé par la loi ; une responsabilité parce que ce choix détermine leur avenir, car les dirigeants choisis doivent être à la hauteur des attentes des citoyens.

Mais ils le feront s'ils sont conscients que leur vote est utile et déterminant pour le choix des élus qui leur permettront de faire face efficacement aux défis intimidants de l'existence. Ces défis sont : l'insuffisance ou le manque d'infrastructures de qualité en matière de transport public, d'assainissement, de logement, d'emploi, de santé, d'éducation, d'eau et d'électricité, ou d'environnement. Leur compétence en la matière est clairement définie dans la loi N°03-2003 du 6 juin 2003 portant organisation et fonctionnement des collectivités locales.

À quel moment les citoyens sont-ils impliqués ?

Grâce à la communication de masse et à l'éducation, les citoyens sont tenus au courant de manière constante de ce qui se passe autour d'eux

et ailleurs. Les différentes formes de communication en usage et qui permettent aux dirigeants de rendre intelligible l'action publique traduisent cette réalité. Interpellation du gouvernement, questions orales aux membres du gouvernement avec ou sans débats : émission diverses dans les médias, intervention des autorités nationales dans les médias sont des espaces qui offrent au public une quantité d'informations importantes sur la vie de la nation.

À quel moment impliquer le citoyen ?

L'implication citoyenne se fera en amont et en aval. En aval pour mieux traduire la volonté d'un développement participatif. Ce nouvel engagement du citoyen va modifier complètement le comportement du gestionnaire de la chose publique. Il implique l'émergence d'une éthique politique basée sur le leadership de service et de responsabilité. Il s'agit d'un nouveau sacerdoce politique qui suppose une plus grande implication du citoyen au processus de gestion de la chose publique. Avant de prendre une décision, les bénéficiaires potentiels peuvent être consultés et leur implication au processus décisionnel peut être un élément de succès de la mesure.

La question de l'implication du citoyen est toujours délicate. Si elle permet de reconfigurer les rapports entre dirigeants et citoyens, elle se heurte quelque fois à l'étendue du pouvoir à conférer aux citoyens dans un processus de décision d'intérêt général et surtout au choix des acteurs à consulter. Car on ne peut pas consulter tout le monde au même moment avant de décider de la rénovation d'un quartier ou d'un projet de portée nationale. Quand bien même cette consultation aurait eu lieu, quel est le degré de crédibilité que l'on y accorde ?

Jusqu'où faut-il impliquer le citoyen dans un processus de décision ?

Le vote ne suffit plus pour traduire une implication des citoyens dans un processus décisionnel. S'il est fondamental dans la légitimation d'une option ou une décision politique, il n'est plus le seul critère de légitimation. D'autres sont apparues pour apprécier le bien-fondé d'un projet. Il y a pour cela : l'efficacité, la pertinence, sa cohérence avec l'ensemble du programme, les bénéficiaires et la durabilité.

Le citoyen doit désormais se prononcer en connaissance de cause et mesurer correctement l'efficacité de l'action publique. Pour cela, un tra-

vail pédagogique doit être amorcé par les partis politiques et la société civile pour donner aux militants et autres citoyens le savoir indispensable pour exercer librement et en toute responsabilité leur droit. Autrement, comment voter une loi que l'on ne connaît pas, dont on ne connaît ni les motivations ni l'étendue. En effet, combien de lois, votées par le Parlement depuis des années, ne sont-elles pas restées sans application ?

Cela est valable pour des lois comme pour nos élus municipaux et départementaux dans nos villes et départements. On se demande combien de maires, de conseillers avons-nous élus et qui ont brillé par une impétuosité notoire. Ils ont géré des villes qui sont restées cruellement insalubres, considérablement étalées, non loties, etc. tandis qu'à chaque élection ils sont reconduits, ou réélus, parce que recommandés par leurs partis.

À quelques semaines des élections locales, il convient de réfléchir sur le choix des acteurs qui sont porteurs d'espoir, capables d'apporter des changements positifs. Ceux qui peuvent œuvrer pour une meilleure cohésion nationale, favoriser l'insertion sociale du citoyen. Lorsque notre existence est chaque jour confrontée à des défis intimidants, lorsque nos villes manquent de vie parce que leur corps social est infesté par des parasites de la puanteur, des embouteillages et des marchés de fortune souvent à la belle étoile avec des denrées étalées sur le sol de nos artères lessivées nuitamment par des décharges de matières fécales vidangées à la main, lorsque les valeurs et les principes qui fondent et guident l'efficacité sont bafoués, il y aura toujours des hommes et des femmes éclairés, capables à leur tour d'allumer le flambeau de la vérité. Ces personnes doivent montrer le chemin qui conduit vers la prospérité, la paix et le bonheur.

Il s'agit des hommes et des femmes que nous allons élire dans quelques semaines dans le cadre des élections locales et municipales. Nous avons la lourde responsabilité de choisir parmi tant d'autres ceux qui nous offriront un meilleur cadre de vie dans nos quartiers, nos villages et nos villes. Ce choix ne se fera pas simplement en fonction de nos sensibilités politiques. Il doit prouver notre capacité à mieux nous impliquer dans la nouvelle citoyenneté, une citoyenneté de responsabilité et non de consommation. Pour être des citoyens capables de jouer véritablement le rôle d'arbitre en tant que détenteurs du vrai pouvoir : celui de dire oui ou non à un leader politique qui sollicite notre suffrage.

Emmanuel Mbengue

MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES DU PLAN, DU PORTEFEUILLE
PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
.....
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS
ET DES DOMAINES

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

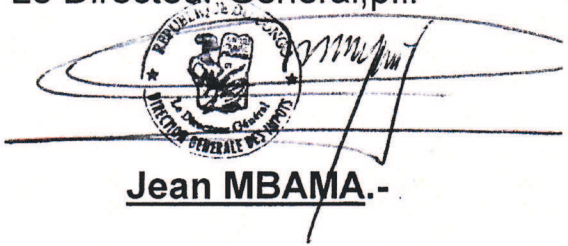
COMMUNIQUE

Le Directeur Général des Impôts et des Domaines par intérim demande à tous les candidats au reversement dans la catégorie des experts-comptables, de déposer leurs mémoires ou rapports d'activités en sept (7) exemplaires à la Direction Générale des Impôts et des Domaines plus précisément à la Direction de la Réglementation et du Contentieux (DRC), au plus tard le 15 juin 2014, délai de rigueur.

Les séances de soutenance de mémoires ou rapports se dérouleront à Brazzaville du 21 au 25 juillet 2014 à l'Ecole Nationale de l'Administration et de la Magistrature (ENAM).

Fait à Brazzaville, le 05 JUIN 2014

Le Directeur Général, p.i.



Jean MBAMA.-

PROMO VISA – DUBAI

Prix : 65.000FCFA (du 07 avril 2014 au 07 juillet 2014) - Transport des marchandises (frets maritime et aérien)

Kasstour Partenaire de Direct-Africa Veuillez nous contactez à l'adresse suivante :

Nos services :
- Vente des voitures toutes marques (neuves et occasions)
- Vente de pièces détachées à votre demande
- Agence de voyage (vente de billet d'avion de toutes destinations)
- Obtention de visa (Dubai, Chine, Afrique du sud etc.)
- Assistance à l'aéroport de Dubai

Brazzaville (croisement avenue de la paix, rue Mayama N° 84 Mougali)
Tél: 05 009 00 90 / 06 626 50 81 / 06 926 18 92
Email : directafricabzv@yahoo.fr, kasstour@yahoo.fr
Pointe-Noire 476 Boulevard Félix Tchicaya-OCH
Tél : 05 533 17 87 / 06 628 61 67
Email : directafricapnr@gmail.com

AVIS DE RECRUTEMENT

Le cabinet de recrutement NOBA recrute pour une compagnie d'assurance, les profils suivants :
Assistante de direction ; rédacteurs polyvalents ; agents de règlement production et sinistre ; techniciens en assurance ; directeur technique en assurance ; directeurs commerciaux en assurance ; comptable général en assurance ; caissiers ; responsables ressources humaines.
Voir le détail de ces offres sur notre site internet : www.societe-noba.com
Transmettre CV par mail : societe.noba@yahoo.com
Contact : (+242) 01 077 75 03 / 06 873 20 30

Le Groupe panafricain Azur Telecom choisit Monaco Telecom pour l'accompagner dans son développement

Monaco Telecom a été choisi par le Groupe Azur Telecom, opérateur mobile présent au Congo, Gabon et en République Centrafricaine, afin d'en faire son opérateur de référence pour l'accompagner dans son développement.

Le 28 mai dernier, Martin Péronnet, DG de Monaco Telecom, et Jean-Bruno Obambi, PDG du Groupe Azur Telecom, ont signé un accord visant à faciliter le développement du Groupe Azur Telecom dans les 3 pays où il opère. Cet accord s'articule principalement en deux phases:

- Phase 1 : Monaco Telecom assistera le Groupe Azur Telecom dans l'élaboration d'un nouveau plan stratégique. Cette phase doit permettre à l'opérateur panafricain de faciliter la levée de nouveaux fonds pour assurer son développement, notamment à travers le lancement de nouvelles technologies.
- Phase 2 : à la suite de la phase 1, Monaco Telecom mettra son expérience et ses expertises opérationnelles au service du Groupe Azur Telecom pour mettre en œuvre les actions préconisées dans le plan stratégique. Ce contrat de service couvre plusieurs domaines : technique, marketing ou financier.

Cet accord inclut également la gestion par Monaco Telecom du roaming et du trafic international du Groupe Azur Telecom.

Pour Martin Péronnet, « Ce nouveau contrat confirme la pertinence de notre offre de services unique et dédiée aux opérateurs. L'originalité de Monaco Telecom réside dans notre capacité à mettre nos propres experts opérationnels et infrastructures au service de nos clients ».

Jean Bruno Obambi dit, « Avec l'ambition de proposer une offre standardisée aux normes internationales, notre partenariat avec Monaco Telecom est l'opportunité de bénéficier de toute la compétence nécessaire pour développer le grand opérateur panafricain qu'Azur souhaite devenir. »

A propos de Monaco Télécom

Monaco Telecom fournit des services de téléphonie mobile, de téléphonie fixe, internet et de télévision en Principauté. À l'international, l'opérateur monégasque s'est associé avec succès à des entreprises de télécommunications mobiles au Kosovo et en Afghanistan pour apporter un soutien aux opérations et à l'infrastructure de réseau. Monaco Telecom compte à ce jour 281 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de 176,5 millions d'euros au 31 mars 2014.

Plus d'informations: www.monaco.mc

A propos du Groupe Azur Télécom

Le groupe Azur Télécom est un opérateur dynamique de la sous-région CEMAC, visant à proposer une offre de services standardisée aux normes internationales. Présent dans 3 pays (Congo, Gabon et République Centrafricaine), Azur se veut être une marque proche des populations de ces pays. Proximité, transparence et fiabilité sont quelques-unes des valeurs centrales défendues par la marque Azur. Améliorer la vie des populations en offrant des services simples et innovants, tels sont les principes d'Azur.



Echange du protocole d'accord



M. Martin PERONNET, DG Monaco Telecom, et M. Jean-Bruno OBAMBI, PDG Azur

Azur, une ambition de la sous-région CEMAC.



Le groupe BINTEL, connu sous sa marque commerciale AZUR, a nommé **M. Jean Bruno Obambi**, Administrateur Général d'Azur Gabon Usan et Azur RCA National Link.

M. Jean Bruno Obambi, est ingénieur polytechnique avec une expérience de plus de 20 ans, dans le management des sociétés.

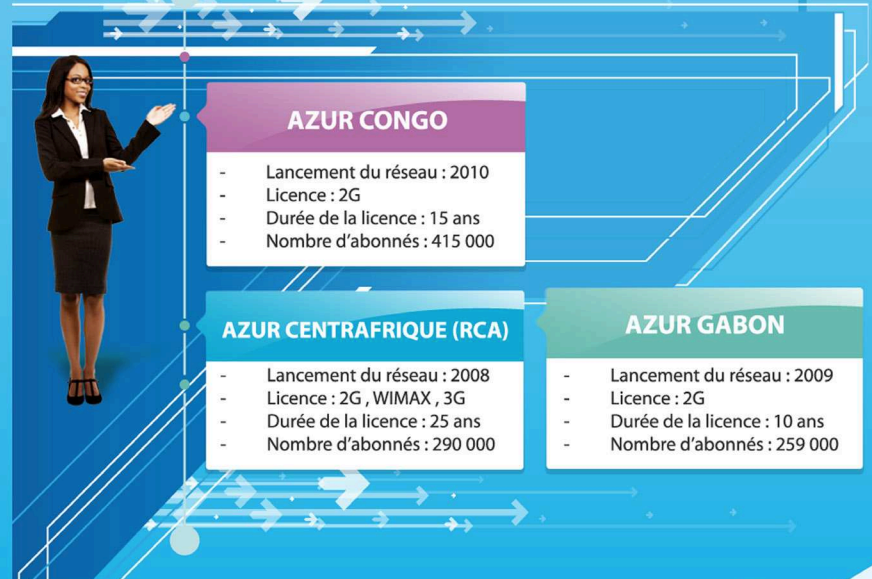
En effet, **M. Jean Bruno Obambi**, actuellement **PDG d'Azur Congo (ETC)**, devient ainsi le Président Directeur Général du groupe AZUR TELECOM.

Ce groupe compte déjà près d'1 million d'abonnés et continue sa croissance dans le développement de la couverture territoriale et de la base de clients.

L'unification de la Direction Générale des opérations Azur va ainsi permettre de réaliser notre ambition de devenir le 1er groupe de téléphonie mobile de la sous-région **CEMAC**, avec à long terme, des acquisitions dans les 3 autres pays (**Cameroun - Tchad - Guinée Equatoriale**).

Les investissements dans la couverture nationale, l'orientation vers l'offre de produits et services avant-gardistes mais adaptés aux besoins des populations locales, la promotion de nos valeurs de proximité, transparence, fiabilité du réseau sont nos leviers de succès pour les années à venir.

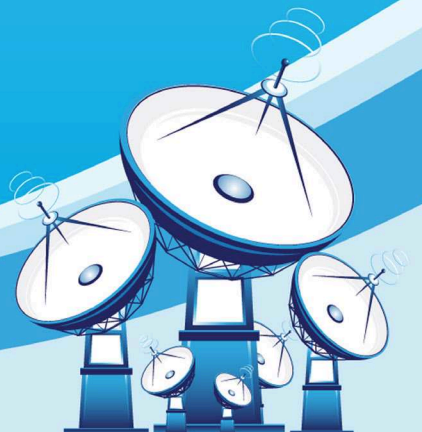
Le groupe Azur TELECOM reste ouvert à partager son ambition avec des partenaires potentiels.



azur

Fièremment congolais

www.azur-congo.com
www.azur-gabon.com
www.azur-rca.com



VATICAN

Israéliens et Palestiniens ont prié avec le pape

Les présidents Peres et Abbas se sont rendus au Vatican, la « maison du pape », pour implorer la paix de Dieu sur le Moyen-Orient. Inédit

Il n'y a pas d'exemple dans l'histoire où en plus de 2000 ans d'existence, l'Église catholique ait accueilli des sommités juives et musulmanes venues prier au Vatican pour la paix au Moyen-Orient. L'inédit n'est pas tant dans l'appartenance à ces religions dites du Livre – religions monothéistes ; il est dans le fait que trois chefs d'État ont bien voulu confier, en une soirée de dimanche de Pentecôte, leurs suppliques de paix au Dieu de leur foi dans la région où ils ont du mal à vivre en paix.

Pourtant, deux semaines auparavant, en lançant l'invitation au président israélien Shimon Peres et au président palestinien Mahmoud Abbas à venir prier avec lui « dans sa maison du Vatican », le pape François ne semblait pas lui-même sûr de la réponse. Or celle-ci est venue presque spontanément, signe, comme l'a relevé un haut-prélat, que les deux pays sont fatigués de pratiquer ce que les Italiens, amateurs de football devant l'éternel, appellent le catenaccio, le marquage serré qui conduit à la neutralisation mutuelle de deux équipes sur le terrain.

Propositions de la communauté internationale, accords de paix, initiatives de l'une ou de l'autre partie trouvent régulièrement, depuis presque toujours, des raisons de les boycotter ou de faire de la surenchère. Résultat : le processus israélien et palestinien est aujourd'hui au point mort et la solution rêvée par l'ONU de l'existence pacifique d'un État d'Israël à côté d'un État palestinien, demeure un vœu pieux. Un mur de béton armé sépare désormais l'un de l'autre, et chaque jour qui passe, ce qui restait de terre aux Palestiniens est rongé par autant de colonies israéliennes au nom de la sécurité. C'est cela et bien d'autres choses que le chef de l'Église catholique a déploré durant trois jours de séjour en Terre Sainte, les 24, 25 et 26 mai derniers. Trois jours dans trois pays : Jordanie, Palestine (que le Vatican continue de désigner sous le vocable d'« État de Palestine », ce qui agace passablement les Israéliens) et, enfin, Israël. Trois jours pour trois réalités spécifiques aussi, mais toutes en lien à la même question du Moyen-Orient : la Jordanie qui a du mal à jouer les équilibres et les facilitateurs de dialogue, la Palestine qui est aujourd'hui dans le rôle de l'injuste victime et Israël qui n'entend pas sacrifier la trop lourde histoire qui a conduit à sa fondation et son existence sur le seul autel des ententes de façade sans garanties sérieuses pour

sa sécurité. Trois jours comme ceux que Jésus-Christ, le fils de Dieu natif de cette région, a passés sous terre avant sa résurrection proclamée par les chrétiens : un miracle !

La diplomatie des jardins verts du Vatican

Il y a ceux qui croient aux miracles. Il y a ceux qui ne retiendront que la portée de la prouesse. Mais tous s'accordent à reconnaître la force de persuasion tranquille du « chef de l'État du Vatican », qui a fait bouger les lignes. Certes les autorités vaticanes sont les premières à bien préciser que cette rencontre, « invocation pour la paix », ne se voulait pas une médiation politique en lieu et place des acteurs attitrés. Ce n'était pas même une « prière ensemble », mais une rencontre où chacun priait selon son credo dans sa langue, sa liturgie et demandait la paix à l'Immanence nommée Yahvé, Allah ou Dieu, et pas en même temps, mais chacun à son tour.

Commentaires sur la démarche de Shimon Peres

Certes les commentateurs ont tenu à relativiser car la présence de M. Shimon Peres pouvait s'interpréter comme une démarche personnelle, et pas une décision de l'État d'Israël. D'ailleurs M. Peres, à 90 ans, va quitter la présidence israélienne le mois pro-

chain pour prendre sa retraite. Ses décisions risquent de ne pas engager son successeur, Reuven Rivlin élu ce mardi. Membre du Likoud (droite), celui-ci passe pour un pur et dur à ranger chez les faucons imperméables aux appels à la négociation rapide avec les Palestiniens.

Les observateurs font remarquer que la rencontre de dimanche dernier au Vatican a été plus médiatique que « bousculante » pour les opinions du Moyen-Orient, comme semble en témoigner l'absence remarquée à la cérémonie du rabbin de Rome, Riccardo di Segni, officiellement retenu ailleurs par d'autres obligations. Les mêmes commentateurs n'hésitent pas à souligner aussi les légères discordances dans les trois discours prononcés au Vatican. Shimon Peres s'est dit pour une ville de Jérusalem commune aux trois religions ; Ahmoud Abbas a été pour la reconnaissance tout aussi immédiate des efforts accomplis par les Palestiniens sur la voie de leur liberté pendant que le pape invitait au « courage de la paix ».

« Pour faire la paix, il faut du courage, bien plus que pour faire la guerre »

Toujours est-il que c'est une rencontre qui a hissé le pape François au rang des acteurs silencieux d'une active diplomatie de la prière ; une « diplo-

matie des jardins du Vatican ». Du nom de l'emplacement, sans symbole autre que le vert des arbres, où s'est tenue cette rencontre très particulière. « Pour faire la paix, il faut du courage, bien plus que pour faire la guerre », a fait valoir le chef des catholiques. « J'espère que cette rencontre sera le début d'un nouveau chemin à la recherche de ce qui unit, pour dépasser ce qui divise. Plus d'une fois, nous avons été proches de la paix, mais le malin, par divers moyens, a réussi à l'empêcher. C'est pourquoi nous sommes ici, parce que nous savons et nous croyons que nous avons besoin de l'aide de Dieu. »

C'est, pour reprendre l'intitulé d'une émission française de télévision, pour dire : « On a tout essayé : voyons si avec Dieu il n'y aurait pas plus de chance ». Idée parfaitement résumée dans la conclusion du discours du pape : « Nous avons essayé tant de fois et durant tant d'années de résoudre nos conflits avec nos forces et aussi avec nos armes ; tant de moments d'hostilité et d'obscurité ; tant de sang versé ; tant de vies brisées, tant d'espérances ensevelies... Mais nos efforts ont été vains. À présent, Seigneur, aide-nous toi ! Donne-nous toi la paix ».

Lucien Mpama

Le pape, fatigué, réduit ses activités

Les audiences du Souverain pontife ont été en partie annulées lundi dernier. Est-ce la grande force émotive demandée par la rencontre tripartite de la veille ?

Lundi matin, le porte-parole du pape François, le père Federico Lombardi, a annoncé que le pape ne recevrait pas dans la matinée toutes les personnalités et les groupes inscrits aux audiences de la matinée. « En raison d'un peu de fatigue, le pape a reporté quelques-uns des rendez-vous notés à son agenda de ce matin, dont l'audience prévue des membres du Conseil supérieur de la magistrature italienne », a indiqué le communiqué publié par le Saint-Siège lundi.

Le Souverain pontife est âgé de 77 ans mais semble toujours en bonne forme physique, soutenant un rythme de travail qui le voit chaque jour enchaîner les activités les unes après les autres. Pourtant le pape ne porte qu'un poumon depuis l'âge de 17 ans, à la suite d'une intervention chirurgicale en Argentine, son pays d'origine. Vigoureux, énergique, Giorgio Bergoglio se lève à cinq heures du matin et se couche tôt. Depuis son élection à la

papauté en mars de l'an dernier, il n'a jamais pris de vacances.

C'est tout le contraire de ses prédécesseurs qui s'accordaient systématiquement quelques semaines de repos pendant l'été à Castel Gandolfo, la résidence des papes située à une trentaine de kilomètres du Vatican. Le pape polonais Jean-Paul II, grand amateur de sports, les complétaient même par un séjour en montagne, dans le piémont italien ou en Lombardie où il allait parfois skier.

Il est vrai que dimanche a été particulièrement éprouvant avec la grande rencontre de prière avec les chefs d'État d'Israël et de Palestine au Vatican. Dix jours auparavant, il avait accompli son deuxième voyage international en Terre Sainte, qui n'a pas non plus dû représenter un moment de détente dans son agenda toujours chargé.

L. Mp.

JOURNÉE DE L'UNITÉ NATIONALE

L'ADU veut intégrer la culture du « vivre-ensemble » au Congo

Apprendre à vivre ensemble est, pour l'association Désir d'unité (ADU) que préside Jean-de-Dieu Kourissa, un élément fort de l'unité nationale. Ainsi, pour marquer son entrée dans le cercle des associations congolaises, le président de ladite association a lancé, le 10 juin à Brazzaville, les travaux d'une journée scientifique portant sur l'unité nationale.

Née du désir et de la nécessité de bâtir un Congo nouveau, cette association apolitique prône le vivre-ensemble, dans une vision d'unité ethnique, linguistique et dans un environnement social cohérent. Ainsi, la sortie officielle de l'ADU couplée au lancement de ses travaux a constitué un moment de vérité, illustrant les idéaux de cette association.

« Notre pays doit pouvoir se réconcilier avec son histoire et s'ouvrir vers un horizon pluriel né de cette même histoire en refoulant tout ce qui sert le champ de la division et de l'insécurité. Il est nécessaire de renoncer au repli identitaire, car ce phénomène émergeant, persistant et antipatriotique semble aller de soi pour tous les Congolais — plus même entre les Congolais —, inaperçu et en passe de tomber dans l'oubli », a déclaré Jean-de-Dieu Kourissa, avant de poursuivre : « Notre société ne s'est pas encore donné les moyens suffisants pour concevoir ce devenir dans toutes les dimensions. C'est une réalité concrète qui dépend de chacun de nous, car le vivre-ensemble est un défi à partager ensemble. En effet, il est temps de sortir de la vallée obscure et désertée du repli identi-

taire afin d'emprunter la voie éclairée, celle de la sauvegarde d'une République digne ».

Cette première journée scientifique organisée par l'ADU sur le vivre-ensemble a amorcé une réflexion interdisciplinaire sur ses enjeux avec la collaboration de penseurs, d'étudiants et de citoyens. Le thème général, « Du repli identitaire au vivre-ensemble », a été enrichi par les points de vue des philosophes, économistes, historiens, juristes et linguistes, pour démontrer la complexité et l'intérêt du sujet. Dominique Ngoi-Ngalla, Mahamade Sava-dogo, Antonio Mabilia, Jean-Pierre Missié, Samuel Matabantu, Cyriaque Guy-Roger Gombé-Apondza se sont, entre autres, exprimés sur le sujet, chacun l'analysant sous tous ses aspects selon son domaine de savoir. Cette rencontre des savoirs a permis aux participants de comprendre l'intérêt sinon l'avantage du vivre-ensemble, tant historiquement qu'économiquement et sociologiquement. Selon les intervenants, le vivre-ensemble est enrichissant dans bien des domaines. D'où l'idée que la redistribution collective et la reconnaissance doivent être mises en adéquation pour le favoriser.

Plusieurs thèmes ont été abordés dans une approche scientifique et sociologique de haute portée intellectuelle. Les exposés ont porté sur le repli identitaire vs la conscience historique nationale ; la place de l'autre dans la construction de la culture de la paix en Afrique ; le repli identitaire, une approche biblique ; identité culturelle et identités meurtrières à la lumière de la sociologie. Les conférenciers ont également pré-

senté des communications sur des thèmes suivants : cadres juridiques et identité nationale aujourd'hui ; les fondements anthropologiques du repli identitaire et ses difficultés ; le repli identitaire sur les performances économiques ; à propos des imperfections éthiques et des carences intellectuelles du repli identitaire au Congo.

Sur ces thèmes complexes et sensibles, les intervenants ont su donner du sens à cette problématique pour qu'enfin les Congolais vivent dans une co-relation plus paisible, bannissant les différences ethniques, sociales et linguistiques. Pour y parvenir, il est important, selon eux, de répartir les biens matériels et symboliques de manière équitable afin de concilier l'idéal patriotique avec l'intérêt de la Nation. En guise de témoignage, les élèves de l'École militaire préparatoire Général-Leclerc ont, dans leur exposé, démontré comment leur école savait combiner le savoir-vivre au savoir-être, en excluant les complexes sociolinguistiques et ethniques. Ce témoignage des enfants de troupe a prouvé à raison que le vivre-ensemble est possible dans un pays où le repli identitaire trouve son expression en tout lieu. Pour pérenniser son action, l'ADU, qui se veut un chantier de la réflexion, mènera une série d'activités aussi bien intellectuelles, scientifiques que culturelles et souhaite s'implanter dans tous les départements du Congo. Pour ce faire, elle mettra en place un comité scientifique auquel sera confiée la mission de définir les stratégies d'actions visant à lutter contre le repli identitaire.

Josiane Mambou Loukoula

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Les forces spéciales américaines forment des unités d'élite en Afrique

Dans son édition du 26 mai, le quotidien américain The New York Times fait état d'un programme du gouvernement Obama visant à établir de nouvelles unités d'élite de lutte antiterroriste dans quatre pays africains.

Selon le journal, « le programme secret, financé en partie avec des millions de dollars venant des fonds secrets du Pentagone et appliqué par des formateurs parmi lesquels se trouvent des membres des Bêrets verts et de la Force delta de l'armée, ont commencé l'an dernier à entraîner et équiper des centaines de commandos sélectionnés avec soin en Libye, au Niger, en Mauritanie et au Mali. »

Dans son discours prononcé la semaine dernière à l'Académie militaire de West Point à New York, le président américain, Barack Obama, a confirmé la création d'un fonds de lutte contre le terrorisme pour former et équiper des pays partenaires contre « l'extrémisme violent et l'idéologie terroriste ».

Noël Ndong

**Pas de crédit ?
Garde le SOURIRE avec**

**WARID
SMILE-V-NGA**

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit émis est remboursable à la prochaine recharge
D'ne somme à condition.

www.warid.cg 04 400 01 23 ou 123

WARID
Prenez à l'action

ITALIE

Conférence sur l'adoption à Florence

Associations et représentants des institutions religieuses ou étatiques se sont retrouvées pour réfléchir à la manière d'aborder la question des adoptions.

L'arrivée la semaine dernière à Rome de trente et un petits Congolais adoptés par des familles italiennes a suscité un vaste mouvement de réflexion dans la péninsule. Les difficultés rencontrées par les vingt-quatre familles adoptantes, prises en étau entre les comportements peu scrupuleux d'individus considérant cette question sous l'angle d'une simple mode et le souci bien compris de la République démocratique du Congo de dépoussiérer les dossiers en ce domaine, ont donné matière à revoir les procédures.

Associations et institutions se sont donc retrouvées vendredi à Florence, en Toscane, pour faire le point. Pour la présidente de la commission italienne pour les adoptions internationales, Silvia della Monica, il ne fait aucun doute qu'il faut éviter une « manière scandaleuse d'aborder le thème des adoptions internationales. La question est très importante, parce qu'il s'agit de donner une famille à tant d'enfants abandonnés, une famille qu'ils ne choisissent pas. » Silvia Della Monica a aussi plaidé pour un soutien plus résolu du gouvernement italien, notamment en maintenant des financements adéquats à la commission.

Pour elle, le rapatriement des trente et un enfants de Kinshasa représente, certes, « un grand succès pour le gouvernement italien. Mais il devrait aussi marquer le début d'une collaboration bénéfique avec la République démocratique du Congo ». Les adoptions internationales ne devraient pas se limiter au seul souci d'amener des enfants étrangers dans des familles de la péninsule, a-t-elle poursuivi. Elle a estimé que les associations gagneraient à porter leur regard vers les milliers d'autres enfants qui ne pourront pas être adoptés, et qui, sur place, vivent dans des conditions précaires.

« Nous devons surtout monter des projets pour aider les enfants dans leurs propres pays », a-t-elle dit. Elle a fortement soutenu que le thème des adoptions devrait s'intégrer dans une vision d'ensemble en Italie et, sans cesser d'être une question relevant de la coopération et des droits de l'homme, ne jamais devenir une affaire politique. Rome a vécu la période de plus de six mois où le dossier des petits Congolais est resté bloqué comme une volonté trop tatillonne de Kinshasa de réaffirmer sa souveraineté.

À une heure de grande écoute, jeudi soir, la ministre italienne des Réformes, Maria Elena Boschi, a soutenu pour sa part que l'adoption était une belle expérience. « Je suis célibataire, et mon désir est celui d'adopter au moins trois enfants », a-t-elle confié. Cet épanchement n'était pas une simple posture médiatique. C'est Maria Elena Boschi qui est allée chercher les petits Congolais à Kinshasa. Elle a causé la polémique en descendant de l'avion avec des tresses faites par une des petites adoptées. Des partis d'opposition l'ont accusée d'avoir cherché à exploiter ce thème à des fins de simple propagande.

Lucien Mpama

TerraTech
le monde de l'informatique

Promotion Spéciale

Onduleur APC 650 VA
Prix : **55.000** TTC

Cartouche HP 21 N/C
Prix : **13.500** TTC

Cartouche HP 122 N/C
Prix : **8.500** TTC

Imprimante tout-en-un HP Deskjet 1050
A **49.000** TTC

Spécificités

- * Impression, Numérisation, Copie
- * A4; A5; A6; B5; C5; C6; DL; Enveloppes; Cartes
- * 1 port USB 2.0 haut débit
- * Jusqu'à 16 ppm en noir, 10 ppm en couleur
- * Garantie 1 an

Av. Alphonse Fondere, Immeuble CNSS, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - info@terratech-cg.com - www.terratech-cg.com

acer hp dell TOSHIBA Microsoft APC iPad SAMSUNG SONY lenovo Genius FUJITSU

Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE
ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE
ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Angela Merkel prête à aider l'Afrique à profiter pleinement de ses richesses

Longtemps en retrait en matière de coopération économique par rapport à la Chine, aux États-Unis, à la France et à certains pays émergents – notamment, l'Inde, le Brésil, la Corée du Sud, la Malaisie –, l'Allemagne mise désormais sur le potentiel africain et veut rattraper son retard.

« Les entreprises allemandes commencent à lorgner l'Afrique et voient un grand potentiel dans les classes moyennes émergentes africaines qui n'ont pas besoin d'une troisième Porsche, mais de biens et de services comme le logement adapté aux besoins de l'Afrique », constate le dirigeant du cabinet de consulting allemand African Development Solutions, Sascha Meyer.

Selon le groupe industriel allemand Siemens, un « point de basculement » démographique devrait se produire en 2035 en Afrique, lorsque plus de la moitié de la population africaine vivra dans les villes. Cela se traduira par une explosion de la demande en énergie, en eau, en transport et en soins de santé. Le directeur financier de la filiale sud-africaine de Siemens, Sabine Dall'Omo, explique que la hausse de la consommation en Afrique va créer plus de demande pour les produits locaux, suscitant un cycle de renforcement de la croissance interne. La chancelière alle-



Angela Merkel

mande Angela Merkel a récemment déclaré que son pays était en mesure d'aider les pays africains à profiter pleinement de leurs matières premières. « Certains pays africains ont des matières premières. Nous voulons qu'eux aussi en profitent. L'Allemagne peut ici être un courtier honnête », avait-elle indiqué. La chancelière invitait également l'Allemagne à repenser l'Afrique, à se dégager d'une vision trop tournée vers les besoins d'aide de certains pays et à investir en Afrique. Elle avait aussi encouragé les Africains à apprendre la langue allemande pour qu'ils poursuivent leurs études dans la pre-

mière économie européenne et deuxième exportateur mondial.

Un chemin long à parcourir pour l'Allemagne

En 2013, les échanges commerciaux Afrique-Allemagne se sont élevés à 60 milliards de dollars, un niveau nettement inférieur à ceux de la Chine (200 milliards de dollars). Sur les 9 milliards d'euros investis par l'Allemagne en Afrique, 8 milliards sont concentrés en Afrique du Sud, en Algérie et au Nigeria.

Noël Ndong

SOUDAN DU SUD

Salva Kiir et Riek Machar sommés de former un gouvernement d'union nationale

Les deux leaders ont été rappelés à l'ordre par les chefs d'État de l'Autorité intergouvernementale sur le développement (IGAD) lors d'une assemblée extraordinaire tenue le 9 juin à Addis Abeba, en Éthiopie.



Après un congrès des différents acteurs sud-soudanais la semaine dernière, les chefs d'État de l'IGAD se sont retrouvés à Addis Abeba pour discuter à nouveau afin de trouver une issue à cette situation.

Les dirigeants de l'IGAD ont rappelé aux deux protagonistes qu'ils étaient engagés dans un processus de dialogue ouvert et étaient liés par plusieurs accords de cessez-le-feu. L'organisation régionale exige du gouvernement et des rebelles de s'engager pleinement dans le processus de paix sous peine de sanctions.

« Les deux camps manquent d'engagement dans leur mise en œuvre. Nous avons donc voulu qu'ils discutent face-à-face, devant les chefs d'État de l'IGAD afin qu'ils s'engagent réellement », a indiqué Hailemariam Dessalegn, Premier ministre éthiopien et président de l'assemblée des chefs d'État de l'IGAD.

« S'ils ne respectent pas ces accords, l'IGAD prendra des mesures pour restaurer la paix au Soudan du Sud. Plusieurs options s'offrent à nous, dont des sanctions et des actions punitives », a-t-il précisé.

Pour apaiser les esprits, le Premier

ministre éthiopien a tenu à souligner la bonne volonté des deux leaders sud-soudanais non sans poser l'ultimatum.

« Le principal aboutissement de ce sommet est que Salva Kiir et Riek Machar sont d'accord pour s'engager à respecter les accords de cessez-le-feu, pour achever les négociations dans les soixante prochains jours, puis établir un gouvernement de transition d'union nationale et, enfin, pour poursuivre les réformes dans le pays », a-t-il déclaré.

Depuis décembre 2013, des dizaines de milliers de Sud-Soudanais ont trouvé la mort, plus d'un million ont été déplacés et la crise humanitaire continue de s'aggraver de jour en jour.

Le conflit au Soudan du Sud dure depuis six mois malgré le dialogue engagé dans la capitale éthiopienne en janvier dernier sous les auspices de l'IGAD. Un premier accord de cessez-le-feu avait été signé le 23 janvier dernier, mais les combats avaient repris dès le lendemain, les deux parties s'accusant mutuellement de violer l'accord.

Yvette Reine Nzaba

MARCHÉS Africains édition spéciale 9^{es} JOURNÉES ENTREPRISES 21^e HORS SÉRIE N° 38 - juin 2014

Construire les villes en Afrique, défis et perspectives

P^r Amadou Hama M'Baye - Chérif Halidou Soumaré - Charles Adjal - Sékou Moustapha Coulibaly - Abdoulaye - Mamadou Dia - Cheikh Halidou Soumaré - Brakima Nantoum - Sékou Moustapha Coulibaly - Othman Lougheghe - Lionel Gervais

ACTUELLEMENT EN KIOSQUE

MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE

Rafaël Tung Nsue élu vice-président de l'Ifrefi

Le président de la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf), Rafaël Tung Nsue, a été désigné vice-président de l'Institut francophone de la régulation financière (Ifrefi) pour l'année 2015.

La présidence sera assurée par le directeur général du Conseil déontologique des valeurs mobilières (CDVM) du Maroc. L'Équato-Guinéen Rafaël Tung Nsue a été nommé à l'issue de la treizième réunion annuelle de cette organisation, tenue du 3 au 4 Juin à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Lifrefi a pour mission de promouvoir la formation, la coordination, la coopération technique entre les autorités de régulation de marché financier qui en sont membres, ainsi que l'étude de toute question relative à la régulation financière. Par ailleurs, dans les missions qui lui sont dévolues, l'institut est aussi habilité à entreprendre certaines actions, à savoir : organiser des sessions de formation technique et professionnelle portant sur la régulation des marchés financiers au bénéfice de ses membres ; contribuer à la création d'instruments communs en matière d'enseignement sur les marchés financiers ; offrir des occasions de rencontres, d'information et d'échanges entre les spécialistes des diverses disciplines des marchés financiers et les responsables des grands secteurs de l'activité financière, économique et juridique ; encourager la connaissance mutuelle de ses membres, du mode d'exercice de leurs missions respectives et des marchés financiers qu'ils surveillent ; réaliser des études sur des sujets d'intérêt commun, en particulier lorsque le caractère francophone ou l'utilisation d'un cadre juridique commun est un des éléments déterminants de la recherche ; exercer toute autre activité en accord avec les objectifs de la charte.

Rock Ngassakys

FRANCOPHONIE

Pour Louis Michel, « il est temps que la langue française renoue avec la culture de l'universel qui a fait sa grandeur »

L'Alliance francophone a tenu le 7 juin, à Paris, son assemblée internationale sur le thème « Faire de la communauté francophone une réalité » sous la houlette du professeur Charles Zorgbibe, ancien recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, vice-président délégué de l'alliance et président du colloque.

Le secrétaire perpétuel de l'Académie française des Beaux-Arts, Arnaud d'Hauterives, a été désigné président d'honneur de l'Alliance francophone, « acteur majeur du paysage de la Francophonie ». Il pense qu'au sein du monde d'aujourd'hui, jamais les valeurs portées par [cette communauté], et notamment le respect de la personne humaine, n'ont eu autant besoin d'être défendues. Il succède à ce poste à l'ambassadeur Stéphane Hessel, décédé en 2013.

L'ambassadeur Pierre Protar a rendu hommage à Jean Guion, réélu à la tête de l'Alliance francophone « *si vivante et si rayonnante* ». Le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences d'outre-mer (Asom), Pierre Gény, a rappelé l'adhésion de l'Asom à la déclaration des pères de la Francophonie que furent les présidents Léopold Sédar Senghor du Sénégal, du Niger Diori Hamani, et de Tunisie Habib Bourguiba, ainsi que du prince Norodom Sihanouk du Cambodge. Il a aussi rappelé quelques éléments



des textes de Léopold Sédar Senghor, en 1962 : « *Au moment où, par totalisation et socialisation, se construit la civilisation de l'universel, il est, d'un mot, question de nous servir de ce merveilleux outil trouvé dans les décombres du régime colonial. De cet outil qu'est la langue française. La Francophonie, c'est un humanisme intégral qui se tisse autour de la terre, cette symbiose des énergies dormantes de tous les continents, de toutes les races, qui se*

réveillent à leur chaleur complémentaire ». Pierre Gény a aussi énuméré les apports de la Francophonie, par exemple l'Ohada, en charge de gérer le droit des affaires en Afrique.

Non à l'unilinguisme !

L'ancien commissaire européen Louis Michel s'est déclaré favorable au maintien de la diversité linguistique et opposé à « ceux qui s'arc-boutent sur l'unilinguisme, comme si la connaissance de plusieurs langues

étrangères affaiblissait ou trahissait la sienne propre », considérant que le monde qui refuse la diversité, qui étouffe la solidarité et qui tente d'effacer le souvenir, est un monde d'otages. La tendance inverse dans un monde globalisé ne pouvant accoucher que « *d'ignorances et de violations des droits humains* ».

Louis Michel inscrit le français dans la défense de la diversité. Il pense qu'il est temps que cette langue « *renoue avec la culture de l'universel qui a*

fait sa grandeur », qui véhicule mieux les valeurs de démocratie, de respect de l'autre, de dialogue et de culture. Il invite les francophones à être de « *nouveaux non-alignés* », face au monolinguisme qui s'impose dans les forums internationaux, les milieux économiques.

Le président de l'Alliance francophone, Jean Guion, a appelé à la vigilance dans la défense et la promotion des valeurs qu'incarne la langue française. Il pense que la mobilité des individus est une des conditions sinon le fondement même de toute liberté. « *Il ne saurait y avoir de souveraineté étatique sans souveraineté populaire. Les frontières et les États évoluent, disparaissent, apparaissent... Les peuples, eux, demeurent quelles que soient les péripéties les plus cruelles de l'histoire* », a-t-il rappelé.

Il invite à repenser les relations au sein de la Francophonie, reconnaissant que « *la fragilité des régimes africains et la précarité économique sont souvent le fait de nos responsabilités moralisatrices et parfois même néocoloniales "nordistes"* », à réinventer des relations respectueuses entre pays francophones, des histoires, des cultures et des traditions et à instaurer des relations « *plus solidaires, plus ouvertes* ».

L'Alliance francophone est représentée par 48 pays et fête ses 25 ans d'existence.

Noël Ndong

Ecobank
La Banque Panafricaine

NOUS PORTONS À LA CONNAISSANCE DE NOTRE AIMABLE CLIENTÈLE L'OUVERTURE DEPUIS LE 18 AVRIL 2014 D'UNE AGENCE ECOBANK A DOLISIE

SISE A L'ANGLE DES AVENUES DE L'INDEPENDANCE ET DE LA REPUBLIQUE (QUARTIER BALOUMBOU).

CETTE AGENCE DE PROXIMITÉ SERA OUVERTE DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 A 16H00, LE SAMEDI DE 9H00 A 14H00

LA DIRECTION GÉNÉRALE

MARCHÉ DE LA POÉSIE 2014

« Le Cercle des poètes disparus »

En prélude au trente-deuxième Marché de la Poésie, qui a cette année pour invité d'honneur le Bassin du Congo, la place Saint-Sulpice a accueilli mardi soir un spectacle consacré aux poètes disparus de cette région du monde.

Les cieux se sont montrés cléments avec les organisateurs de ce trente-deuxième Marché de la Poésie. Hier, après une abondante et quasi-interminable pluie, signe de bénédiction s'il en est dans cette région du Bassin du Congo à l'honneur cette année, les nuages se sont refermés juste à temps pour la soirée de spectacle consacrée aux poètes disparus du Bassin du Congo, organisée sur le parvis de l'église Saint-Sulpice.

Après de courtes présentations biographiques faites par le lauréat du prix Mokanda 2014, Gabriel Okoundji, les vers de Léopold Congo-Mbemba, Elolongue Epanya, Lilyan Kesteloot, Sony Labu Tansi, Bourra Mam Kandet, Okot P'Bitek, Jean-Baptiste Tati Loutard, Tchicaya U Tam'si et tant d'autres, déclamés par des comédiens, ont résonné de nouveau. Dans l'après-midi et pendant toute la soirée, poètes et artistes ont investi les stands pour des lectures, performances, danses, concerts, projections, etc. Au détour de cette promenade artistique de stands en stands, on pouvait découvrir, par exemple, une danseuse japonaise juchée sur d'improbables plateformes, des dialogues musicaux et poétiques entre poètes et saxophonistes, des ateliers de peinture sur soie de vers de poésie, des performances avec des origamis... ou encore Yvan Amar interviewant les poètes congolais Alima Madina et Omer Massoumou, ainsi que le délégué général du Marché de la Poésie, Vincent Gimeno-Pons.

Une première soirée pleine de découvertes et de plaisir, qui fixe le cadre pour les cinq jours du Marché de la poésie, organisé cette année en partenariat avec Livres et Auteurs du Bassin du Congo, opérateur culturel de promotion de la littérature de cette région du monde.

Rose-Marie Bouboutou

La Librairie-Galerie Congo accueille la première des Périphéries consacrées au Bassin du Congo

Jeudi 5 juin, la Librairie-Galerie Congo a accueilli la poétesse congolaise Alima Madina, venue spécialement du Congo-Brazzaville pour représenter le pays au trente-deuxième Marché de la poésie.

L'événement est organisé cette année en partenariat avec Livres et Auteurs du Bassin du Congo, une émanation du groupe Adiac-Les Dépêches de Brazzaville. La poétesse a participé à une table ronde avec le poète français Antoine Houlou-Garcia, ponctuée par des textes des pères de la poésie congolaise lus par le comédien Roch Amedet Banzouzi.

« Maloba ya Ebale : les dits du fleuve, poésie congolaise d'hier et d'aujourd'hui » était le

thème choisi pour cette première rencontre mettant en valeur la poésie du Bassin du Congo, organisée en périphérie du trente-deuxième Marché de la poésie qui met pour la première fois de son histoire une région d'Afrique à l'honneur.

Alima Madina, Antoine Houlou-Garcia et Roch Amedet Banzouzi ont remonté le fleuve menant aux sources de la poésie du pays de la panthère, au travers de l'anthologie à paraître Voici ma tête congolaise dirigée par Omer Massoumou et Jean-Blaise Bilombo Samba.

« La poésie du Congo parle au monde et tend à l'universel, notamment lorsqu'elle évoque la condition de travailleur ou de poète, a déclaré Antoine Houlou-Garcia. Les premiers poètes ont écrit une poésie orientée politiquement et idéologiquement, comme on peut le

voir dans les différentes postures sur la négritude prises par Martial Sinda et Tchicaya U Tam'si. »

Alima Madina est revenue sur les blessures à l'âme de Tchicaya, poète à l'ego surdimensionné, qui se voyait lauréat du Goncourt ou prix Nobel de littérature : « Il faut imaginer ce que pouvait être le rejet vécu par Tchicaya : rare Noir dans la France coloniale, frappé de surplus d'une infirmité, il n'était pas accepté jusque dans sa propre famille. »

L'après-indépendance introduit une première évolution dans la poésie congolaise, selon Antoine Houlou-Garcia : « Paradoxalement, le désenchantement des indépendances et la violence d'État ont généré, outre un verbe violent, une poésie de plus en plus chantante. »

Enfin, la troisième génération, les poètes congolais de la modernité, est constituée d'hommes et de femmes de lettres, professeurs de philosophie ou de littérature sans engagement politique marqué, selon lui, même si, comme l'a souligné Alima Madina, « la littérature [les] jette dans le combat ». Les deux poètes étaient toutefois à l'unisson pour reconnaître que cette période marque l'entrée des femmes congolaises dans le noble art poétique produisant, selon Antoine Houlou Garcia, « la seule poésie féministe de langue française » marquée par la présence très forte du thème de la mère.

Les rencontres sur la poésie du Bassin du Congo vont se poursuivre pendant tout le mois de juin.

Rose-Marie Bouboutou



Alima Madina, poétesse, Marie-Alfred Ngoma, modérateur, et Antoine Houlou Garcia, poète, à la Librairie-Galerie Congo lors de la rencontre « Maloba ya Ebale : les dits du fleuve, poésie congolaise d'hier et d'aujourd'hui »

FAUX FILTRES = VRAIS RISQUES

SEUL CFAO VOUS GARANTIT LES PIÈCES D'ORIGINE TOYOTA AUX MEILLEURS PRIX

ORIGINAL



2

1 Le manque de peinture sur la bague du filtre à huile

1

2 L'absence de "Made in Japan" et dans certains cas l'écriture "Use for japanese car"

2

3 La typographie TOYOTA n'est pas respectée

3

CONTREFAÇON



3

Gardez votre véhicule en parfait état avec les pièces d'origine TOYOTA.



Pointe-Noire : 13 rue Côte Matève, Tél : 05 550 17 78 / 06 665 44 65
Brazzaville : bld Denis Sassou Nguesso, Tél: 05 504 93 33 / 06 665 14 39
www.cfaomotors-congo.com



COOPÉRATION CULTURELLE

L'humanisme de Pierre Savorgnan de Brazza célébré au Cameroun

Cet humanisme a été célébré la semaine dernière, à Yaoundé, à l'occasion de la remise d'un polyptique de douze panneaux ayant pour thème « De Brazza : symbole d'humanisme et de paix » par Idanna Pucci, descendante de Pierre Savorgnan de Brazza, au Musée national du Cameroun.

Une cérémonie solennelle de remise de ce précieux don a été organisée et placée sous le patronage du Premier ministre camerounais, Philémon Yang. Aux côtés de quelques membres du gouvernement camerounais, du Corps diplomatique en poste au Cameroun figurait la directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Béline Ayessa. « Je suis heureux de prendre part à cette cérémonie de réception de la fresque intitulée Brazza : Un symbole d'humanité et de paix. Le Cameroun se sent honoré par cet acte en faveur du développement et de la valorisation de son identité culturelle. Cette fresque qui nous est offerte a été réalisée par l'École de peinture de Poto-Poto de Brazzaville et retrace le périple de l'explorateur Savorgnan de Brazza. Faut-il y voir les signes d'excellence des relations entre les présidents Paul Biya et Denis Sassou N'Guesso autant qu'entre le Cameroun et le Congo... », a déclaré le Premier ministre camerou-

nais, Philémon Yang, en recevant la fresque.

Que représente cette polyptique ?

Ama Tutu Muna, ministre camerounaise de la Culture et des Arts : « Cette œuvre constitue une plus-value pour le Musée national qui bénéficiera d'une grande visibilité. Cette œuvre fut convoitée, non seulement à cause de sa très grande valeur artistique, mais aussi à la lueur de la puissance symbolique qu'elle incarne : rassemblement-unité-humanité; valeurs si chères aux deux protagonistes de cette histoire : Savorgnan de Brazza et Makoko Ilo Ilo... »

Idanna Pucci, donatrice de cette impressionnante fresque, est revenue sur les valeurs intrinsèques de l'explorateur : « Il est important de regarder en Savorgnan de Brazza, un symbole, un modèle de dialogue entre cultures. Il faut le regarder comme un exemple. » Poursuivant son propos, la descendante de l'explorateur a apprécié le talent des artistes de l'École de peinture de Poto-Poto : « Les artistes qui ont réalisé ce polyptique d'art contemporain viennent de Brazzaville. Ils sont de grands artistes et c'est une chance de les avoir. »

Jacques Iloki, vice-président de l'École de peinture de Poto-Poto et coréalisateur de la dite fresque, a lui aussi, au cours de la



Photo de famille à la fin de la cérémonie

cérémonie, livré ses impressions : « C'est un plus pour notre pays, pour notre école, l'école de peinture de Poto-Poto,

pour notre culture; bref, c'est une fierté. Cette fresque symbolise le parcours de Savorgnan de Brazza, et quelques sym-

boles, quelques personnages liés à ce parcours, y compris nos traditions... »

Bruno Okokana

MUSIQUE TRADI-MODERNE

Davy Kassa lance l'album « 33 tours »

Disponible depuis la semaine dernière, l'album 33 tours de Davy Kassa, produit par la maison Q-M Production, contient cinq titres : Belle époque ; Quentin Mouaba ; Disque demandé ; Ikoundze et 33 tours.

Troisième album de sa carrière solo

après Ossema (fin 2011), Confirmation (en 2013) dans lequel il a chanté le général Avoukou, 33 tours est disponible en version DVD au prix de 6 000 FCFA. Les CD sont attendus dans les prochains jours. Entre-temps, ce chanteur talentueux a composé plusieurs chansons de plusieurs albums du groupe Kingoli Akoua. C'est le cas de l'album Pobabo de Zérino Kassa, dans

lequel il signe deux titres : Oscar Otoka et Yoga ngogo.

Concernant le titre de son nouvel opus chanté tant en langue vernaculaire (makoua) qu'en lingala, Davy Kassa a expliqué : « Si le titre de mon nouvel opus s'intitule 33 tours, c'est parce que les mélomanes déploreraient que nous ayons négligé les anciens morceaux. Comme ils voulaient ranimer d'an-

ciens souvenirs, j'ai chanté une chanson intitulée Belle époque. Cette chanson, à l'époque, durait plusieurs minutes. Les anciens s'intéressaient beaucoup à cette musique et j'ose croire qu'ils vont de nouveau s'y intéresser, parce que je les ai ramenés dans l'ancien temps. »

Outre cette composition, Davy Kassa, dans cet album à la rythmique tra-

duit-moderne — contrairement à celle de Kingoli Akoua, basée essentiellement sur le traditionnel — chante aussi pour le défunt Ikoundze, l'un des membres du groupe, aujourd'hui décédé. Il chante aussi pour son producteur Quentin Mouaba (qui d'ailleurs l'a encouragé à chanter cinq titres).

Pour la promotion de cet album, Davy Kassa promet de se produire à Brazzaville, puis à Makoua, Ouesso, Pokola, Ngombé, et Pointe-Noire.

L'artiste reconnaît qu'il songe à quitter un jour le groupe Kingoli Akoua pour créer son propre groupe : « L'idée de quitter un jour le groupe Kingoli Akoua pour créer mon propre groupe m'habite. Même si cela se concrétisait, je resterais toujours membre de Kingoli Akoua, parce qu'il n'appartient à personne. Il est notre patrimoine commun. »

Pour l'instant, Davy Kassa et son groupe répètent au numéro 100 de la rue Louingui à Poto-Poto. Tous ceux qui veulent les contacter pour les aider à la distribution de l'album 33 tours peuvent appeler le 06.991.96.26 ou le 05.524.88.26. « Nous lançons par la même occasion un appel aux distributeurs tant sur la scène nationale qu'internationale pour la distribution de cet album. Nous aider, c'est aider la musicale congolaise », a-t-il rappelé.

Rappelons que Davy Kassa, âgé de 30 ans, a débuté sa carrière musicale à l'âge de 9 ans. À l'époque, il accompagnait les aînés aux répétitions. Présent autour de 12 heures, il apprenait les chants avant leur arrivée à 15 heures. C'est ainsi qu'il s'est perfectionné.

Bruno Okokana

Q-M Production Présente **DAVY KASSA** Fils

DANS

Disponible en CD&DVD

Maxi Single

33 TOURS

KINGOLI AKOUA

Sponsors Ets: Makoua nas cher. MPS Production Contact: 00242055569437 00242060010626 Conception Studio B. O Record

Bpifrance et Attijariwafa bank, partenaires pour favoriser le développement des PME françaises et marocaines



Attijariwafa bank et Bpifrance ont signé, le 5 juin à Paris, un partenariat d'entente visant à favoriser les échanges et le développement des entreprises françaises et marocaines dans l'un et l'autre pays. Avec ce partenariat, Attijariwafa bank et Bpifrance entendent renforcer l'accompagnement et soutenir les investissements bilatéraux dans les entreprises des deux pays. Ce partenariat prévoit notamment l'organisation de rencontres visant à favoriser les échanges et l'encouragement de partenariats multiformes entre les entreprises françaises et marocaines, incluant notamment : joint-ventures, prises de participation minoritaires ou majoritaires, partenariats commerciaux ou technologiques...

Attijariwafa bank et Bpifrance encouragent également les rapprochements entre opérateurs français et marocains afin d'aborder ensemble et de manière compétitive les marchés subsahariens. À cet égard, Attijariwafa bank pourra mobiliser son réseau bancaire régional afin de faciliter les échanges et les investissements en direction de ces marchés. Les deux Groupes mobiliseront également les moyens adéquats en termes de

conseil, d'accompagnement et de financement. Attijariwafa bank et Bpifrance entendent contribuer à développer des co-localisations franco-marocaines créatrices de richesses et d'emplois, tant nord-sud, que sud-nord, et vers les marchés subsahariens.

À propos d'Attijariwafa bank :

Côté à la Bourse des Valeurs de Casablanca, Attijariwafa bank est un groupe bancaire et financier de référence en Afrique. Le Groupe emploie 16.000 collaborateurs et dispose de plus de 6 millions de clients.

Engagé dans une stratégie dynamique d'expansion régionale, le groupe Attijariwafa bank est fortement impliqué dans le soutien et l'accompagnement des opérateurs économiques.

Basé au Maroc, le Groupe opère dans 22 pays à travers des filiales bancaires contrôlées majoritairement :

- En Afrique : Tunisie, Mauritanie, Sénégal, Burkina Faso, Guinée Bissau, Mali, Côte d'Ivoire, Congo, Gabon, Cameroun, Togo, Niger.

- En Europe : France, Belgique, Allemagne, Italie,

Espagne, Pays-Bas.

Il est aussi présent à travers des bureaux de représentation : Londres, Dubai, Tripoli, Ryad. Pour plus d'informations : www.attijariwafabank.com

À propos de Bpifrance :

Créé par la loi du 31 décembre 2012, Bpifrance (banque publique d'investissement) est issu du rapprochement d'OSEO, du FSI, de CDC Entreprises et de FSI Régions. Ses deux actionnaires sont l'État et la Caisse des Dépôts. Il a pour vocation d'accompagner les entreprises (PME, ETI et entités de taille plus importantes à dimension stratégique pour l'économie française), de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance assure en outre des services d'accompagnement et de soutien renforce l'innovation, l'export et la croissance externe. Fort de 42 implantations régionales, il représente un interlocuteur unique des entrepreneurs dans chaque région pour tous leurs besoins en financement et en investissement. www.bpifrance.fr / Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance.

CONTACTS PRESSE

Bpifrance
Antoine Boulay
Tél : +33 1 41 79 83 76
E-mail : antoine.boulay@bpifrance.fr

Nathalie Police
Tél : +33 1 41 79 95 26
E-mail : nathalie.police@bpifrance.fr

Attijariwafa bank
Mme Mariam El Khalifa
GSM : 06 47 47 32 48
E-mail : m.ellkhalifa@attijariwafa.com



CALENDRIER ÉLECTORAL

La DC, le G14 et la MPP saluent le dialogue inclusif proposé par Martin Kobler

L'évolution de la situation politique nationale, notamment la publication du calendrier électoral par la Commission électorale nationale indépendante (Céni), suscite moult réactions. La dernière en date est la déclaration politique conjointe de formations politiques de l'opposition, précisément la Démocratie chrétienne (DC) d'Eugène Diomi Ndongala actuellement emprisonné, du Groupe des quatorze (G14) et de la Majorité présidentielle populaire (MPP).

Les trois formations politiques ont, le 11 juin, dans l'une des salles des conférences de la paroisse Fatima à Gombe, soutenu l'initiative de Martin Kobler, représentant spécial du spécial du secrétaire général de l'ONU en RDC; il s'agit « d'organiser un dialogue politique inclusif conformément à l'esprit et à la lettre de la Résolution S/RE/2098 du Conseil de sécurité des Nations

unies de 2013 et l'Accord-cadre d'Addis-Abeba ». On a noté à la présence de Martin Fayulu des FAC, d'Ewanga pour l'UNC de Vital Kamerhe, etc., ainsi que de l'UDPS d'Étienne Tshisekedi, à la cérémonie de signature de la déclaration politique conjointe.

Ces formations et regroupements politiques qui se disent progressistes de la RDC rappellent à l'opinion nationale et internationale que « la crise de légitimité créée par la révocation illégale de Lumumba, le 5 septembre 1960, avait longtemps duré et demeure le fondement de l'instabilité politique et juridique de la RDC ».



Eugène Diomi Ndongala

Aussi craignent-ils à propos la crise politique générée par les résultats des élections de 2011 qui ont permis à Joseph Kabila de garder ses fonctions

de président de la République aux dépens d'Étienne Tshisekedi qui, selon eux, était le vainqueur.

La DC, le G14 et la MPP adhère donc à la démarche de Martin Kobler, selon eux, saluataire pour le peuple congolais sur le plan politique, juridique, social et culturel. « Nous avons l'intime conviction que seul un dialogue sincère entre filles et fils de ce pays peut mettre fin à cette nouvelle crise de légitimité qui paralyse le pays depuis le 28 novembre 2011 et peut baliser le paysage politique pour la paix, la concorde nationale et des élections crédibles, transparentes et apaisées, fondées sur un consensus participatif reposant sur l'audit du

fichier électoral et l'élaboration d'un calendrier électoral global qui accorde priorité aux élections législatives et présidentielles dans le respect de la Constitution », soutiennent-ils dans la déclaration politique lue par Ezulu A Monzamba, modérateur du G14. Les trois regroupements politiques ont, par ailleurs, désapprouvé les reproches du président de la République, Joseph Kabila, à l'endroit des ambassadeurs accrédités à Kinshasa « à cause de leur soutien à ce dialogue », indiquent-ils. La DC, le G14 et la MPP exigent que Kinshasa cesse de vilipender et traiter de terroristes les membres de la diaspora congolaise qui mènent la lutte pour un avenir radieux de la Nation. Enfin, ces formations et regroupements politiques progressistes exigent la libération sans condition des prisonniers politiques, et particulièrement d'Eugène Diomi Ndongala, président de la DC et porte-parole de la MPP, comme préalable à tout dialogue politique.

Martin Engimo

CNDH

La VSV plaide pour la désignation rapide des membres

La Voix des sans-voix estime qu'il est temps de mettre fin aux divers prétextes avancés et entretenus pour retarder continuellement l'installation de cette institution.

La VSV a fustigé, dans une réaction datée du 10 juin, toute politisation à outrance de la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH). Elle a également dénoncé toute désignation complaisante de ses membres dans le seul objectif de transformer cette institution en caisse de résonance des plus forts financièrement et politiquement, en vue de torpiller ainsi son indépendance.

Par ailleurs, l'ONG s'est dite vivement préoccupée par la lenteur manifestée par l'Assemblée nationale (AN) dans la désignation des membres de la CNDH.

Pour l'ONG, cette lenteur frise une absence quasi manifeste de volonté politique de procéder à l'installation de cette institution importante pour garantir la promotion et la protection des droits humains en vue de l'avènement d'un État de droit en RDC.

« Plus d'une année après la promulgation par le chef de l'État de la loi organique n° 13/011 du 21 mars 2013, portant institution, organisation et fonctionnement de la CNDH, il est temps de mettre fin aux divers prétextes avancés et entretenus pour retarder continuellement l'installation de cette dernière », a souligné la VSV.

La VSV rappelle que l'AN a le pouvoir que la loi lui a conféré d'opérer un choix judicieux parmi les nombreuses candidatures enregistrées. Pour l'ONG, en effet, les nombreuses candidatures issues de différentes composantes

déposées au bureau de la chambre basse du Parlement ne sauraient justifier la lenteur actuelle constatée dans le choix des membres de la CNDH.

De l'avis de la VSV, pour l'intérêt supérieur de la Nation et surtout pour l'avènement d'un État de droit en RDC, l'AN devra procéder à la désignation des membres de la CNDH suivie de l'installation de celle-ci au cours de la présente session ordinaire allant du 15 mars au 15 juin.

L'ONG a noté que des informations inquiétantes faisant état du report de l'installation de la CNDH ne pourraient que, si elles s'avéraient probantes, conforter une partie de l'opinion publique qui pense que cette structure ne serait pas bien digérée par les autorités du pays, bien qu'elles aient procédé à l'adoption et à la promulgation de la loi y relative.

Lucien Dianzenza

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Le débat enfle dans la classe politique

Si à l'opposition, l'on redoute quelques veilles de prolongation du mandat présidentiel au-delà de 2016, à la majorité; par contre, on affirme que la révision constitutionnelle souhaitée ne concerne que quelques dispositions constitutionnelles qui ne s'adaptent plus avec l'évolution du pays.

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, l'adoption en début de semaine par le gouvernement de quatre nouveaux projets de loi dont celui relatif à la révision de certains articles de la Constitution suscite une vive controverse dans les milieux politiques. Cette initiative de l'exécutif national est commentée en sens divers, selon qu'on est de l'opposition ou de la majorité.

Les lignes sont difficiles à bouger dans ce débat où chacun tente de défendre les positions de son regroupement politique. La majorité au pouvoir appuie la démarche gouvernementale en essayant de lui trouver des justifications plausibles. Pour contrer les attaques des tenants de l'opposition qui y voient une astuce pour assurer le maintien du pouvoir de Joseph Kabila au-delà de 2016, la majorité évoque des aspects purement techniques refusant de s'empêtrer dans des considérations politiciennes.

Les tenants de la majorité, quant à eux, tentent de dédramatiser la situation pour autant que la révision en question ne concerne que quelques « articles inadéquats » de la Constitution en inadéquation avec l'évolution du pays.

Et puisque la même loi fondamentale a prévu les mécanismes de sa propre révision, l'initiative du gouvernement est légale et le fait que les projets de loi querellés seront débattus au Parlement devraient plutôt apaiser les opposants, entend-on dire. Le porte-parole de la majorité, Lusanga Shamandevu, se veut rassurant. Le texte du projet de révision ne prévoit pas de modification de l'article 220 qui verrouille, entre autres, le nombre de mandats du président de la République. D'autres cadres du camp kabiliste allèguent, sans ambages, que le mode d'élection du président au suffrage universel direct ne sera pas changé d'un iota. En plus, susurre-t-on, « cette réforme constitutionnelle ne devrait pas avoir d'impact sur un éventuel report de la présidentielle en 2016 ».

Quoiqu'il y ait toutes ces assurances, l'opposition continue de croire à une supercherie de la majorité qui dissimulerait mal son intention de perpétuer le régime en place. Déjà le fait pour le gouvernement de chercher à « doter chaque niveau d'élections de dispositions légales particulières afin de faciliter leur organisation » est perçu comme une tentative à vouloir repousser l'échéance de 2016. « Rien que l'organisation des scrutins distincts d'ici 2015 avec tout ce que cela implique en termes de financement risquerait d'avoir une incidence fâcheuse sur les moyens de l'État qui, en ce moment, pourrait justifier la non-tenue de la présidentielle en 2016 par le manque des moyens disponibles », explique un cadre de l'opposition. À l'UNC, UDPS, Ecidé et d'autres partis politiques de l'opposition, il s'observe une levée de boucliers.

Non seulement que ces formations politiques bouclent la démarche du gouvernement la qualifiant d'anticonstitutionnelle, ils la considèrent aussi comme une « régression » par rapport au mode de scrutin indirect concernant l'élection des députés provinciaux. Un mode de scrutin qui, d'après l'opposition, restreint par définition les droits des citoyens à choisir eux-mêmes leurs dirigeants. Le débat est loin de se terminer.

Alain Diasso

INVESTISSEMENTS

Les entreprises américaines prospectent en RDC

Ces compagnies sont membres du puissant groupe Corporate Council on Africa (CCA) qui représente un total de 180 entreprises, soit près de 85% des investissements américains dans plus de vingt secteurs-clés en Afrique dont l'agro-industrie, les infrastructures, la sécurité, l'énergie, la santé, les télécommunications et la finance.

Arrivée à Kinshasa depuis peu, la délégation d'investisseurs américains a pu s'entretenir avec les parties congolaises sur plusieurs questions liées au climat des affaires et des investissements. Avec le Comité de pilotage de la réforme du portefeuille de l'État (Copirep), le secteur privé américain a pu faire éga-

lement le point sur les dossiers liés à la réforme en cours.

En effet, le processus lancé par le gouvernement depuis 2008 a concerné notamment une vingtaine d'entreprises publiques transformées en sociétés commerciales dont l'État devrait progressivement se désengager au terme d'un redressement et d'une

Au cours des discussions, la haute direction exécutive du Copirep pilotée par le secrétaire exécutif par intérim, Alex Nkusu, a fourni les renseignements utiles sur les chantiers en cours

relance de leurs activités. Au-delà, cette réforme exécutée par le Copirep, organe technique du gouvernement, a touché les établissements et services publics.

Au cours des discussions, la haute direction exécutive du Copirep pilotée

par le secrétaire exécutif par intérim, Alex Nkusu, a fourni les renseignements utiles sur les chantiers en cours, notamment la modernisation du cadre juridique régissant le portefeuille de l'État avec un accent particulier sur la loi se rapportant au désengagement et celle concernant la transformation des entreprises publiques pour ouvrir l'ac-

cès à l'introduction des privés dans les entreprises d'État. Pour rappel, CCA est un groupe dont la date de création remonte en 1993. Son objectif est de promouvoir le commerce et les investissements.

Laurent Essolomwa

PARC DES VIRUNGA

Soco annonce l'arrêt prochain de ses opérations

La compagnie pétrolière a pris l'engagement de ne pas faire de forage dans cette aire protégée et de rester en dehors de tous les autres sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco.

Le Fonds mondial de la nature (WWF) s'est réjoui, le 11 juin, de l'engagement de la compagnie pétrolière britannique Soco à cesser toute opération pétrolière au sein du parc national des Virunga. Par ailleurs, cette entreprise s'est également engagée à rester en dehors de tous les autres sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco. Pour le WWF, cette décision constitue également un message important pour d'autres sociétés pétrolières qui envisageraient l'exploitation du pétrole dans d'autres sites du patrimoine mondial. « Nous devons maintenant élargir cet effort et travailler avec les gouvernements et les entreprises du monde entier pour éliminer les pressions croissantes qui mettent ces sites du patrimoine mondial en péril », a souligné le directeur du programme de conservation du WWF dans le bassin du Congo, Marc Languy.

Selon cette résolution de Soco, qui est également annoncée le 11 juin, cette



Une affiche de la lutte menée contre les activités de Soco dans les Virunga

société se retirera des Virunga après avoir terminé ses activités opérationnelles en cours. Ces dernières comprennent la prospection sismique sur le lac Édouard.

Dans ses engagements, la société pétrolière promet de ne pas réaliser de forage pour le pétrole dans le parc, une activité qui pourrait causer de graves dommages environnementaux, ni à faire sous-traiter de tels travaux.

Promotion des bonnes pratiques

Pour Marc Languy, cette décision est une très bonne nouvelle pour la promotion des bonnes pratiques dans le secteur privé en RDC et dans la région. Ce retrait annoncé de Soco est le résultat des pressions nationales et internationales contre l'exploration et la production du pétrole dans le bloc 5 du rift albertin, pourtant autorisées par décret présidentiel depuis juin 2010. Cet enga-

gement sans relâche de la société civile, des représentants de l'administration congolaise et des ONG locales et internationales dont le WWF visait à aider à éliminer la menace la plus immédiate sur le parc des Virunga.

Le WWF, note-t-on, qui est présent à Goma et dans les Virunga depuis 1987, appuie l'Institut congolais pour la conservation de la nature, la société civile et le gouvernement congolais dans la conservation, la gestion durable des ressources naturelles et les actions de développement qui bénéficient directement aux populations locales. Le Fonds mène une campagne pour promouvoir le développement durable comme alternative à l'exploitation pétrolière dans le parc des Virunga, le plus ancien d'Afrique, « site des activités d'exploration pétrolière controversées de Soco ».

Plus de cinq cent mille familles dépendent du lac Édouard qui leur assure à la fois source de revenus, de nourriture et d'eau potable. Dans un rapport indépendant commandé par le WWF, les chercheurs ont évalué que le parc pourrait apporter plusieurs centaines de millions de dollars par an grâce à des activités comme l'écotourisme, la pêche ou la production d'élec-

tricité. « Le parc des Virunga est une source d'espoir pour le peuple de la RDC. Comme dans d'autres pays d'Afrique, avec des investissements adéquats, ce parc peut devenir le moteur d'un développement économique durable bénéficiant, en premier lieu, aux communautés mais aussi à toute la province du Nord-Kivu », a déclaré le directeur national du WWF en RDC, Raymond Lumbuenamo. À l'en croire, avec l'arrêt prochain des opérations d'exploration pétrolière, les fortes tensions observées ces derniers mois s'apaiseront et permettront le retour à un contexte propice à un dialogue constructif. « Nous comptons sur le gouvernement congolais pour réaffirmer son engagement à préserver ce site à la valeur mondiale exceptionnelle, en annulant toutes les concessions pétrolières qui le recouvrent », a-t-il souligné.

Les Virunga, rappelle-t-on, ce sont plus de deux mille espèces végétales, plus de deux cents espèces de mammifères et plus de sept cents espèces d'oiseaux. Mais, insiste-t-on, ceux qui lui donnent sa renommée internationale, ce sont les deux cents gorilles des montagnes, en voie d'extinction.

Lucien Dianzenza

PROVINCE ORIENTALE

FFJ s'inquiète des menaces contre des journalistes

L'ONG pense que les actes sont imputés à un officier subalterne de la neuvième région militaire des Fardc.

L'association de défense et de promotion de la liberté de la presse Freedom for journalist (FFJ) a instamment demandé, le 10 juin, au commandant de la neuvième région militaire des Forces armées de la RDC (Fardc), le général Kifwa, à ordonner la mise immédiate hors d'état de nuire de l'adjudant Dido Bilali. Ce dernier aurait proféré des menaces contre des journalistes de la Radio Liberté (Rali) émettant à Basoko à environ 280 km de Kisangani en Province Orientale. Citant le directeur de ce média, Michel Koyakpa, qui a été interrogé par son correspondant local dans la région, FFJ a noté que l'officier subalterne a proféré des menaces à ce responsable et aux journalistes Dieumeri Labama et Jean-Léon Nkoyi. À en croire l'ONG, ces derniers seraient contraints de quitter la ville pour leur propre sécurité. Selon l'ONG, la radio a diffusé, le 5 juin, une série d'interviews des victimes de Dido Bilali. Celles-ci ont relevé les tracasseries dont est l'objet la population locale, qui vont d'extorsion à des traitements souvent inhumains, dégradants et cruels. « Cette dénonciation médiatique a donné lieu à une traque systématique de l'armée contre le soldat et ses hommes dont certains ont réussi à s'enfuir », a souligné FFJ. À en croire cette association, au cours d'échanges des tirs du 9 juin, l'un des gardes du corps de Dido Bilali a été tué par cet officier subalterne, lui-même, qui lui reprocherait de « trahison », avant de disparaître dans la nature. L'épouse du fugitif serait immédiatement arrêtée et transférée à Kisangani, accusée d'avoir utilisé, elle aussi, des moyens militaires en appui à son mari. « Aujourd'hui [le 10 juin : Ndlr], l'adjudant Dido a organisé une opération commando à quatre heures du matin (heure locale), contre tous ceux qui avaient apporté leur concours à sa traque dont notre radio et nous, journalistes. Il est arrivé à la radio, sans nous trouver, il a laissé un message truffé des menaces de mort en lingala (langue locale), et nous avons été contraints de suspendre momentanément nos émissions », a déclaré Koyakpa joint au téléphone par le staff de FFJ à partir de Kinshasa. FFJ a rappelé que Dido Bilali a été envoyé en mission à Mongandjo, un secteur situé à une centaine de kilomètres de Kisangani, dans le territoire de Basoko. Porteur d'un ordre de mission daté du 24 mai en vue de traquer des bandits en main armée signalés dans cette bourgade d'environ trente mille habitants, il se serait détourné de sa mission pour s'illustrer dans le braquage des populations. Devant ces menaces proférées contre ces professionnels de médias, FFJ invite la hiérarchie locale de l'armée à stopper, sans attendre, la vengeance du soldat qui a promis de « corriger » tous ceux qui sont cités dans sa dénonciation.

L.D.

SANTÉ

Joseph Kabila a présidé la réunion du CNMLS

En sa qualité de président du Conseil national multisectoriel de lutte contre le sida (CNMLS), le président de la République, Joseph Kabila, a dirigé personnellement cette rencontre qui s'est tenue, le 8 juin, dans la salle de réunion du Programme national multisectoriel de lutte contre le sida (PNMLS).

À cette réunion, on a noté la présence des membres du gouvernement, des députés nationaux, des partenaires et bailleurs de fonds intervenant dans la lutte contre le sida en RDC, des gouverneurs des provinces, du directeur pays de l'ONU sida en RDC, du représentant de l'OMS en RDC, des chefs de confessions religieuses, les membres de la société civile. Dans le cadre de la campagne mondiale de lutte contre le sida lancée par le secrétaire général de l'ONU, Joseph Kabila a saisi cette occasion pour signer, devant les caméras, au cours de la réunion du CNMLS, le ballon de la

Fifa, preuve de son engagement à la lutte contre le sida dans le cadre de la Coupe du monde de football qui démarre dans deux jours au Brésil. Selon le secrétaire exécutif national du PNMLS, le Pr Lievin Kapend, cette réunion s'est focalisée sur deux volets. Le premier volet, explique-t-il, concerne l'aspect technique avec deux points : premièrement la situation de l'épidémie dans le pays et deuxièmement lieu la question de financement durable. Le deuxième volet concerne le fonctionnement proprement dit du CNMLS. « Nous avons aussi au cours de la même réunion adopté le mode de fonctionnement et l'organigramme du CNMLS, le plan stratégique national 2014-2017 et le cadrage sectoriel qui conduiront la lutte contre le sida dans le pays », déclare le Pr Lievin Kapend. Pour le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, en présidant personnellement cette réunion, Joseph Kabila vient de démontrer une fois

de plus son engagement à la lutte contre le sida tout en prônant une génération sans sida en RDC. Le chef de l'état, renchérit-il, a pris un engagement national et international pour une génération sans sida. C'est dans cette logique que nous pouvons situer l'organisation de cette réunion qui a mis en présence le secteur public et privé sans oublier les acteurs de la société civile et les organismes de l'ONU qui collaborent avec le ministère de la Santé publique dans le cadre de la lutte contre le sida. Saluant l'engagement du chef de l'État dans la lutte contre le sida, le directeur pays de l'ONU sida/RDC, Mamadou Sakho, réaffirme le soutien et la détermination des partenaires à appuyer la RDC. « Nous saluons cet engagement du Président de la République et les partenaires réitérent leur soutien et confirment une fois de plus leur détermination à ne ménager aucun effort pour la lutte contre le sida en RDC ».

Aline Nzuzi

RDC-AFRIQUE DU SUD

Le Traité Inga III en voie de ratification

L'accord a pour objet d'affirmer l'engagement commun des deux pays de mettre en place les structures fonctionnelles nécessaires à sa mise en œuvre.

Un nouveau pas vient d'être franchi dans le processus de réalisation du projet Inga III avec l'adoption, le 6 juin, au Sénat du projet portant autorisation de ratification du traité dudit projet.

C'était après que le ministre des Ressources hydrauliques, Bruno Kapanji Kalala, a présenté les aspects techniques liés à ce vaste projet. Nonobstant cette adoption qui ouvre la voie vers l'entérinement de ce projet hydroélectrique, des réserves continuent toutefois à être émises au niveau de la commission des relations

extérieures de la chambre basse qui s'y est penchée en première lecture. Des réserves relayées lors du débat général par certains sénateurs pour qui des zones d'ombre continuent encore à planer sur l'accord signé entre la RDC et l'Afrique du Sud quant à l'exploitation du barrage Inga III. Des observations faites concernent, entre autres, la qualité des engagements pris par l'Afrique du Sud au terme de ce traité en tant qu'acheteur.

Là-dessus, il a été fait observer que l'Afrique du Sud avait « promis » l'achat de 2500 megawatts contre 2300 à la RDC sur les 4800 à produire à la phase finale du projet. Députés et sénateurs exhortent l'État congolais à veiller au grain pour que la Nation arc-en-ciel tienne ses engagements.

Ils estiment, par ailleurs, que « l'engagement de la RDC aurait dû se faire sur la base d'études habilitées permettant de savoir exactement quel est le coût de la production d'un mégawatt ».

Ils ont cependant émis leur préoccupation de voir Inga III servir en primeur les intérêts de la RDC en boostant son développement industriel en vue d'un progrès intégral via la vente de l'énergie électrique à plusieurs pays demandeurs et sur l'interconnexion avec l'Afrique du Sud.

Ainsi que l'a indiqué le ministre Bruni Kapanji, le traité d'Inga III se place dans une position centrale avec 52 % du potentiel électrique d'Afrique. Ce qui fait de la RDC le socle du marché africain de l'électricité.

Alain Diasso

KATANGA

Les habitants de Pweto et Mitwaba s'estiment insécurisés après le retrait des casques bleus égyptiens

Le commandant de la sixième région militaire a invité les populations de ces deux territoires au calme et à faire confiance aux Forces armées de la RDC (Fardc).

Le retrait des unités égyptiennes de la Brigade spéciale d'intervention de la Monusco des territoires de Pweto, Mitwaba et Manono dans la province du Katanga est très mal perçu par les populations locales qui s'estiment presque abandonnées à leur triste sort. Pour ces populations qui ont longtemps subi la terreur des milices qui écumant la région, le retrait de ces casques bleus signifierait automatiquement leur arrêt de mort au regard de l'activisme des groupes armés.

Le fait que le chef milicien Gédéon se

soit retranché vers des grottes situées à Mitwaba ne rassure pas ces habitants qui ont encore frais en mémoire les attaques des Mai Mai Bakata Katanga perpétrées au mois d'avril au cours desquelles une centaine d'habitations ont été brûlées et certaines personnes enlevées.

Le commandant de la sixième région militaire, le général Mbayama Nsiona, pour qui il n'y a pas lieu de s'agiter outre mesure, ne partage pas ce ressentiment de la population locale et l'appelle à garder son sang froid. « *La population doit se sentir rassurée par la présence de leurs militaires* », a-t-il indiqué en faisant allusion aux éléments des Fardc postés dans ces coins du Katanga pour la poursuite de la traque des Mai-Mai Bakata Katanga.

Il s'agit précisément du 613e bataillon

des Fardc, lequel bataillon serait, selon ses dires, bien équipé avec des armes et des hommes en alerte constante. Tout en rassurant sur le fait que la situation sécuritaire soit calme dans cette partie du pays, le général Mbayama Nsiona a invité la population du coin à aider les Fardc dans leur traque des groupes armés réfractaires à la démobilisation en leur fournissant des renseignements sur les miliciens qui sont pour la plupart des enfants du coin. Rappelons que les combattants Mai Mai du groupe de Gédéon ainsi que les Mai Mai Bakata Katanga se rendent régulièrement coupables d'exactions sur les paisibles populations à Mitwaba, Pweto et Manono, trois territoires qui forment le fameux « triangle de la mort » à cause de l'insécurité qui y règne.

Alain Diasso

NORD-KIVU

Les ex-FDLR récemment démobilisés indésirables à Walikale

La société civile locale prône le rapatriement direct de ces éléments sans passer par un centre transitoire quelconque à l'intérieur de la RDC.

La coordination de la société civile de Walikale dans le Nord-Kivu s'oppose à toute tentative de cantonnement des éléments des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) récemment désarmés dans leur contrée avant leur rapatriement au Rwanda. Cette décision du gouvernement central relayée par l'exécutif provincial du Nord-Kivu est loin de contenter les habitants du territoire de Walikale qui se disent profondément attristés.

D'où la grogne populaire qui entoure cette décision portée par la société civile du Nord-Kivu qui prône le rapatriement direct de ces éléments sans passer par un centre transitoire quelconque à l'intérieur de la RDC, moins encore par le centre de regroupement de Walikale.

Le 6 juin, les responsables de cette société civile locale réunis dans un regroupement associatif étaient sur le point de faire une déclaration pour

exprimer leur ressentiment sur cette décision lorsqu'ils étaient arrêtés par les forces de police. Dans la foulée, trois femmes et un homme, en l'occurrence Thomas d'Aquin Mwiti (président de la société civile du Nord-Kivu), ont été appréhendés à Goma.

Des mouvements féministes ont également donné de la voix pour protester contre « *tout cantonnement des FDLR dans les territoires congolais où ils se sont illustrés par de crimes de viols, meurtres, pillages contre les civils* ». Aussi face à la menace policière, aucun des ONG et syndicats n'a pu réunir la presse locale et exprimer son point de vue, révèlent des sources sur place.

Pour la société civile du Nord-Kivu, il est injuste de réserver un tel traitement aux personnes qui se sont rendues coupables de plusieurs cas de violation des droits humains. La population du Territoire de Walikale, explique-t-on, reste endeillée depuis 1996 du fait des crimes odieux perpétrés par cette force négative qui a incendié des villages entiers, pillé des biens des paisibles citoyens, violé des femmes, etc.

Le territoire de Walikale porte aujourd'hui encore les stigmates de cet

épisode macabre de son existence lequel a compromis sérieusement son processus de pacification, révèle-t-on. Le gouvernement, quant à lui, soutient la poursuite de la mise en œuvre des étapes de cette opération devant se dérouler sur le territoire de la RDC. Les ex-FDLR devront dans un premier temps transiter dans des sites hors de leur zone d'influence avant de choisir de retourner au Rwanda ou demander asile. « *La reconduite de tout ce monde au Rwanda ne peut se faire que suivant un protocole et des procédures bien codifiées en droit international. Celles-ci impliquent une tripartite (RDC-Rwanda-communauté internationale représentée par le HCR) au cours de laquelle seront identifiés les volontaires au rapatriement, les autres étant orientés vers un pays de relocalisation autre que la RDC* », précisait il y a peu le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende Omalanga. D'ici fin juin, le gouvernement espère que 1400 rebelles (sur les 1500 à 4000 qui restent, selon les sources) se seraient rendus dans les Nord et Sud-Kivu.

A.D.

KINSHASA-BRAZZAVILLE

Les ONG d'Afrique centrale se réjouissent du rétablissement de la confiance

L'idée de formaliser les séjours de leurs concitoyens sur les deux capitales rejoindrait, d'après elles, les idéaux défendus par la Communauté économique des États de l'Afrique centrale.

Les ONG de l'Afrique centrale réunies dans une plate-forme dénommée Repongac se sont félicitées du rétablissement de la confiance entre les deux rives mise en mal dernièrement à la suite du refoulement des RD-Congolais irrégulièrement installés à Brazzaville. Le Réseau des plates-formes des ONG de l'Afrique centrale qui, en son temps, avait exhorté les autorités de deux rives au dialogue se réjouit du fait que son appel avait été entendu comme en témoigne la tenue à Kinshasa du 2 au 3 juin d'une Commission mixte RDC-République du Congo.

Toutefois, pense-t-il, le dialogue devrait s'instaurer de manière permanente afin de prévenir à l'avenir toute situation d'incompréhension.

La raison ayant l'emporté sur la passion, cette plate-forme des ONG fait siennes le nouvel accord en attente de ratification intervenu entre les deux pays concernant la circulation des personnes de part et d'autre du fleuve Congo. L'idée de formaliser les séjours de leurs concitoyens sur les deux rives rejoint les idéaux défendus par la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CÉÉAC) dont la RDC et la République du Congo sont membres, fait observer le Repongac dans un communiqué de presse.

Ce regroupement associatif fait, par ailleurs, observer que la CÉÉAC et l'Union africaine œuvrent dans le sens d'éradiquer les frontières naturelles issues de la colonisation entre les pays

membres. D'où félicite-t-il les autorités de deux pays pour avoir reconsidéré sous certains aspects - notamment en matière d'octroi de passeport et de visa - leurs positions initiales, ceci conformément à l'objectif de libre circulation régionale et continentale du programme d'intégration régionale de l'Union africaine dont l'aboutissement est envisagé pour 2017.

Rappelons qu'au terme de cet accord, toutes les personnes vivant le long de la frontière de plus de 1300 km qui séparent les deux pays vont pouvoir, de nouveau, traverser cette frontière pour un séjour court - trois jours maximum - avec simplement un laissez-passer et une carte d'identité. En dehors de cette zone frontalière, les personnes qui voudront traverser devront se munir d'un passeport et d'un visa.

A.D.

KANYESHEZA

Un élément des Fardc enlevé par des soldats rwandais

La situation a été à la base d'échanges de tirs, le temps d'un éclair, entre les éléments de l'armée rwandaise (RDF) et ceux des Fardc, confirment des sources militaires.

Le village frontalier de Kanyesheza situé à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Goma, capitale du Nord-Kivu, a été le théâtre aux premières heures de la matinée du 11 juin d'un accrochage entre les soldats rwandais et congolais, confirmant des sources concordantes. Tout serait partie d'une incursion des éléments de la RDF (Forces régulières rwandaises) à l'intérieur du territoire congolais, laquelle incursion s'est soldée par l'enlèvement d'un élément des Fardc, un caporal. La réaction des Fardc ne s'est pas fait attendre. Des échanges de tirs entendus de deux côtés ont perturbé, le temps d'un éclair, la quiétude de la population paralysant toute activité.

Des sources proches des Fardc, il appert que la situation est redevenue calme. Toutefois, la tension reste vive dans cette partie du pays. Aucun bilan n'a été fourni dans cet accrochage qualifié de « mineur » par l'autorité provinciale du Nord-Kivu. « C'était de petits incidents, ce n'était pas des combats entre deux armées. Ce sont des incidents provoqués par l'armée rwandaise. Nous creusons pour déterminer les causes de ces échanges de tirs », a fait observer le gouverneur Julien Paluku cité par l'AFP. Entre-temps, il est fait état du déplacement au Rwanda d'une délégation congolaise constituée des officiers des Fardc et des membres de l'Agence nationale des renseignements congolaise chargée de « négocier le retour du militaire congolais enlevé ».

Cet incident frontalier entre le Rwanda et la RDC n'est pas la première du genre. En novembre 2012, des accrochages ont eu lieu entre les deux armées à Busura, près de Rubavu (ouest) enclenchés par l'incursion des militaires congolais en mission de reconnaissance en territoire rwandais, selon la version rwandaise.

A.D.

L'ART AU FÉMININ

Cinef fait le point sur l'autonomisation de la femme artiste congolaise

Le sujet sera au cœur du séminaire inscrit dans le calendrier des activités de la première édition du festival de l'Association des femmes cinéastes congolaises (AFCC), un rendez-vous annoncé pour la matinée de ce 11 juin à l'Université de Kinshasa (Unikin).

La rencontre susmentionnée tient lieu de second rendez-vous du festival Cinéma au féminin (Cinef). Les trois

Mbilias Bel. Pour sa part, elle donnera son point de vue en ce qui concerne la « *Carrière de la femme artiste* ».

Les trois allocutions des artistes sus-nommés seront suivis chacun d'un débat avec l'auditoire. Simultanément à cette rencontre de trois heures, prévue de 10h à 13h, le Centre Wallonie-Bruxelles (CWB) accueillera un « *Atelier d'écriture* » censé prendre fin trois heures plus tard. Par ailleurs, l'AFCC souligne que le séminaire de la matinée précèdera la projection de



L'affiche de la première édition du festival Cinéma au féminin, le Cinef

importantes communications inscrites à son ordre du jour aborderont la question de l'« *Autonomisation de la femme artiste congolaise* » sous trois différents angles ou disciplines artistiques. Aussi les trois intervenants se comptent-ils parmi des professionnels, mieux des personnalités de renom, du cinéma, du théâtre et de la musique. Le séminaire se tiendra dans la salle du conseil de la faculté de Lettres et sciences avec comme auditoire une frange de la communauté de l'Unikin. Il aura pour premier orateur le producteur-réalisateur Balufu Kupa Kanyinda. Le réputé cinéaste va entretenir l'assistance sur la « *Distribution et droits d'auteur des films* », son propos sera suivi par celui du comédien Jean Shaka qui portera sur « *La femme sur scène en voie de disparition* ». La parole reviendra en dernier à une femme, qui n'est pas des moindres dans son domaine, en l'occurrence la Cléopâtre

l'Amphithéâtre de l'Unikin à l'intention de la communauté étudiante. Elle servira donc de cadre à la deuxième soirée du festival qui se tient en cinq jours à dater de l'ouverture faite le 10 juin à la Halle de la Gombe.

Programmation variée

Trois films sont donc à l'affiche ce mercredi à l'Unikin dont deux fictions et un documentaire. Le court métrage de Pauline Mulombe *Tout le monde a des raisons d'en vouloir à sa mère* va ouvrir le bal. Il sera suivi du moyen métrage *La cité de l'amie secrète* de Nolda Di Mambamba, le long métrage *Sistahood*, il fera suite au documentaire et mettra un terme à la soirée cinéma de la « *Colonne inspirée* ». Il convient de savoir que la première édition du Cinef a une programmation variée. En effet, question de faire d'une pierre deux coups, quitte à s'assurer le renforcement de capacité des réalisatrices locales, elle a pour ainsi dire choisi d'alterner aux projections des ateliers et le séminaire sus-indiqué. Aussi, après l'Unikin et le CWB, le 12 juin, ce sera au tour de l'Institut national des arts (INA) de servir de cadre à un « *Échange production* » avec la réalisatrice Claude Haffner, rencontre organisée simultanément avec le second « *Atelier d'écriture* » qui, à l'instar de celui de la veille se tiendra au CWB. Le même scénario se répètera le lendemain sauf que de l'auditoire de l'INA, l'on passera à celui de l'Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication.

Nioni Masela

DCMP EN CRISE

Jonas Mukamba appelle à l'unité

La crise au sein du Daring Club Motema Pembe (DCMP) est à son paroxysme. Et aujourd'hui, l'équipe est littéralement scindée en deux formations, car une dissidence a vu le jour, le CS Imana (ancienne appellation du club) qui s'entraîne déjà et prépare son entrée au championnat de l'Entente provinciale de football de Kinshasa.

Au nombre des tentatives pour le retour de l'unité, le tuteur et ancien président du DCMP, Jonas Mukamba Kadiata Nzemba, a tenu une conférence de presse le 6 juin en sa résidence au quartier Ma Campagne dans la commune de Ngaliema à Kinshasa. Il a invité tous les Imaniens et Daringmen à se défaire des dirigeants cupides qui sèment la confusion au détriment de l'équipe. Jonas Mukamba a brossé l'histoire du club, le Daring club Molembach créé en février 1936 par le révérend père Raphaël de la Kethule qui s'était entouré de Bolikango, Emile Mbila, Ademar Ilangwa et Mpeti. Et l'on apprend qu'à la mort du fondateur belge du club, c'était Tamba, ancien administrateur de l'ex-Onatra, qui avait pris sa succession, avec à ses côtés Charles Pongo, haut cadre de l'Unilever, François Ngombe (Me Taureau) et d'autres.

orsque Tamba avait lui aussi tiré sa révérence, Ngombe Me Taureau avait



Jonas Mukamba, ancien président

été pris la relève comme fondateur du club, avec l'aval de sept co-fondateurs, entre autres, Tshisuaka, Bongabonga, Ombolo, Mukonkole, Kwakala, Mpeti, etc. Jonas a souligné que les co-fondateurs n'avaient pas le pouvoir de s'ingérer dans la gestion quotidienne du club, ils conseillent l'équipe. Nul ne peut se prévaloir fondateur du DCMP en dehors du père Raphaël de la Kethule a déclaré Jonas Mukamba. Et pour lui, l'assemblée générale du club peut supprimer les titres de co-fondateurs, ou de tuteurs du club ; cependant, les organes comme le Conseil d'administration, les assemblées générales, les comités de coordination et sections de football ne peuvent disparaître, étant des organes qui existent

dans tous les clubs de football.

En ce qui concerne l'actuelle crise au sein de l'équipe, Mukamba Kadiata Nzemba a indiqué que le DCMP ne mérite pas ce spectacle et le club n'appartient à personne, étant un patrimoine national. Il a rappelé que dix-huit rencontres ont été organisées dans sa résidence afin de résoudre ce différend. Et aucune fois, Tshimanga et Max Mayaka ne se sont présentés à ces réunions de réconciliation. Donc ces

réunions n'ont pas abouti à l'Union tant souhaitée. Et, a fait remarquer Jonas Mukamba, l'assemblée électorale organisée à Bibwa, qui a vu l'élection de Mayaka et Tshimanga à la tête du club, a été présidée par un directeur des sports alors la loi stipule que c'est un chef de division qui est habilité à présider l'assemblée d'un club de football. Et quelques semaines après, les deux dirigeants étaient à couteaux tirés. Jonas Mukamba a à la fin appelé les Daringmen à la sagesse afin de retrouver l'unité dans le club. Il a préconisé le consensus comme c'était avant les deux assemblées générales électorales de Bibwa et de l'Hôtel Sultani à Gombe.

Martin Enyimo

PROMOTION DU GENRE

L'Ucofem lance la version imprimée du répertoire des femmes ressources en RDC

Lancé d'abord en décembre 2013 en version électronique, le répertoire des femmes ressources de la RDC, conçu par l'Union congolaise de femmes de medias (Ucofem) vient d'être officiellement lancé en version imprimée grâce au financement de l'Usaid et de Internews.

Le répertoire a été baptisé, le 10 juin, au centre Wallonie Bruxelles par le secrétaire général de l'Union nationale de presse congolaise en présence du directeur d'Internews, Henri-Paul Bolap et d'une fourchette de journalistes œuvrant dans les différents organes de presse de la ville de Kinshasa. Pour la présidente de l'Ucofem, Anna Mayimona Ngemba, qui a présenté ce répertoire, la réalisation de cet ouvrage s'inscrit dans le cadre du combat que mène son ONG pour la prise en compte du genre dans les médias. Ce répertoire permettra aux journalistes de s'en référer quand le

besoin s'impose pour accéder aux sources féminines. « Le répertoire des femmes ressources de la RDC est mis aujourd'hui à la disposition des femmes et hommes de médias afin de leur permettre de faire la promotion du genre dans les médias et à travers les médias », laisse entendre la présidente de l'Ucofem. Présentant près de deux mille contacts de femmes de Kinshasa, Lubumbashi, Mbuji-Mayi, Kananga, Matadi, Boma, Kikwit, Bandundu et Goma, le répertoire des femmes ressources de la RDC prend en compte toutes les catégories de femmes, même des femmes mariées. Ce répertoire cible des femmes qui évoluent dans plus de quarante domaines de la vie dont pêche et agriculture, affaire foncière et habitat, tourisme, mine, religion, industrie, ménagère, politique. Le but poursuivi en publiant ce répertoire, fait savoir Anna Mayimona, est celui de donner la possibilité à toutes les femmes de toutes les catégories

confondues d'être visibles dans les médias. « Il ne s'agit pas seulement de la femme politique ou intellectuelle mais nous prenons en compte aussi la femme de basse classe, car elle a toujours quelque chose à dire et sa voix doit être prise en compte », souligne la présidente de l'Ucofem. L'Ucofem ne pense pas s'arrêter à ce premier répertoire, elle envisage d'ajouter d'autres contacts dans les éditions prochaines. « Ce que nous avons fait jusque-là c'est un premier pas, nous allons au fil des années l'enrichir avec l'appui de nos partenaires qui croient à ce que nous faisons, en mettant cette fois-ci encore plus de moyens », soutient Anna Mayimona. Le combat de l'Ucofem c'est la prise en compte du genre dans et par les médias. Conformément à ses objectifs, l'Ucofem mène chaque année des études sur le genre dans les médias dans le but d'évaluer le niveau de la représentativité de la femme dans les médias.

A.Nz.

MŒURS

Le fils d'un diplomate congolais embarrasse le Quai d'Orsay

Le fils d'un conseiller à l'ambassade de la RDC en France donne des soucis aux autorités françaises à cause de son comportement indécent frisant l'immoralité.

Son père dont l'identité n'a pas été révélée par la presse française aurait, sous la pression, pris finalement l'option de le renvoyer au pays afin d'apaiser les esprits. De quoi reproche-t-on à ce garçon âgé de quatorze ans ? À en croire le journal Le Monde qui a livré cette information, l'incriminé est présenté comme l'auteur présumé d'agressions sexuelles. Récidiviste impénitent, il aurait plus d'une fois été accusé pour attouchement sexuel et menace de mort par ses victimes comme l'attestent les quatre plaintes déposées à son encontre.

Deux de ces plaintes proviennent de deux jeunes filles qu'il

avait agressées dans les rues de Magnanville, en région parisienne. Tout récemment encore, confirme la même source, la police française l'aurait interpellé pour les mêmes faits mais aussi pour actes d'exhibitionnisme avant de le relâcher. À peine libéré, le jeune homme avait vite récidivé en forçant une passante à l'embrasser en pleine rue sans qu'elle ne porte plainte.

L'immunité diplomatique dont jouit le père bénéficierait aussi à ses proches, fait-on remarquer. De quoi embarrasser le ministère français des Affaires étrangères qui en appelle à la levée immédiate de cette immunité afin d'ouvrir la voie aux poursuites judiciaires contre le jeune homme, auteur de plusieurs abus. Déstructuré mentalement, le garçon est en passe d'être examiné par des psychiatres, apprend-on.

Alain Diasso

RDC

Le rapport d'état du système éducatif présenté au public

Le document vient d'être présenté au public au cours d'un atelier organisé à cet effet grâce à l'appui de l'Unicef, le 10 juin, dans la salle Bakandja au centre catholique Caritas.

Identifier les forces et faiblesses du système éducatif et les poches d'insuffisance existantes ainsi que les contraintes qui s'exercent sur le type du système éducatif sont notamment les principaux objectifs du Rapport d'état du système éducatif de la RDC (Résen). Dans une présentation faite par François Kubindikila, l'on retiendra que la deuxième édition du Résen qui intervient après celui de 2005 fait une analyse complète du système éducatif congolais en commençant par le préscolaire au supérieur sans oublier l'éducation formelle. Instrument d'aide à la prise de décision pour le redressement du système éducatif, fait savoir le modérateur François Kubindikila, le Résen a été réalisé pour des besoins de la mise à jour du diagnostic sectoriel pour rendre compte des progrès accomplis et identifier les défis existants dans le système éducatif congolais. Il répond également au besoin d'appuyer l'actualisation de la stratégie sectorielle d'éducation et de formation en cours de finalisation et enfin de contribuer à la production des informations pour la revue conjointe. C'est sur demande du gouvernement congolais que la deuxième édition du Résen a été organisée. Il a été mené par une équipe de chercheurs en économie de l'éducation et d'analystes de politique éducative. Le contenu de ce Résen comprend huit chapitres, à savoir le contexte démographique et macroéconomique dans lequel évolue le secteur éducatif; la scolarisation et efficacité interne; les coûts et financements du système éducatif; la qualité du système éducatif; l'efficacité externe du système éducatif; les disparités au sein du système éducatif; la gestion du système éducatif et les risques et défis affectant le système éducatif.

Aline Nzuzi

JUSTICE

Le PARJ-E déterminé à appuyer la lutte contre les violences sexuelles dans les Kivu

La structure vise à apporter son soutien à la justice pour un meilleur traitement des infractions.

Le Programme d'appui au renforcement de la justice dans l'est de la RDC, (PARJ-E) « Uhaki Safi », a pris l'engagement de renforcer la lutte contre les violences sexuelles.

Les actions visées sont la formation des médecins légistes, la dotation des cours et tribunaux des moyens de transport et de fournitures de bureau, l'appui des chambres spécialisées de lutte contre les violences sexuelles des parquets, etc. Cet engagement a été rendu public au terme d'un atelier tenu la semaine dernière à Goma. Parmi les autres résolutions prises lors de ces assises, il y a également l'appui des divisions provinciales de justice dans la coordination des actions, la formation des magistrats et des avocats, la sensibilisation des communautés sur le danger de règlement des conflits avec des arrangements à l'amiable.

Au cours de ces travaux, les orateurs ont planché sur les enjeux de l'expertise médico-légale en matière de violences sexuelles et le point de vue des autorités judiciaires sur l'appui des partenaires dans la lutte contre l'impunité des violences sexuelles dans le Nord et le Sud-Kivu ainsi qu'en Ituri.

Le régisseur du PARJ-E, Hubert Nzakimuena, a, par ailleurs, noté à l'Agence congolaise de presse que sa structure vise à apporter son soutien à la justice pour un meilleur traitement des infractions des violences.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Organisation prochaine d'une table ronde sur le paludisme à Kinshasa

La lutte contre le paludisme ou la malaria a dépassé le cadre du ministère de la Santé publique pour devenir une lutte multisectorielle impliquant les acteurs aussi bien publics que privés parce que les conséquences de la malaria ne sont plus à démontrer.

Le paludisme affecte tout le monde et constitue une cause d'absentéisme tant à l'école pour les élèves qu'au travail pour les employés. Ce qui réduit le rendement scolaire et la baisse de la productivité pour les entreprises. Les compagnies œuvrant dans le secteur privé, en particulier les entreprises belges et congolaises, se sentent donc concernées par cette maladie. C'est la raison pour laquelle elles viennent de décider de l'organisation au dernier trimestre de l'année en cours d'une importante table ronde sur le paludisme qui se tiendra à Kinshasa.

C'est la grande conclusion prise dernièrement à Bruxelles, en Belgique, lors de la table ronde sur le rôle du partenariat public et privé pour les soins de santé et dans la lutte contre le paludisme en RDC organisée par le Roll back malaria, l'ambassade de la RDC auprès du Benelux et le Benelux Afro

center. Le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a pris part à cette réunion qui a regroupé notamment le ministre belge de la Coopération au développement, Jean-pascal Labile; l'ancien président de la chambre, le Pr Herman De Croo; l'ambassadeur de la RDC accrédité en Belgique, Henri Mova Sakani, sans oublier les chefs d'entreprises belges ayant des représentations en RDC.

Outre la décision d'organiser une table ronde sur le paludisme en RDC, les personnalités qui ont participé à cette rencontre ont décidé entre autres de rendre importante la lutte contre le paludisme en RDC. Pour ce faire, elles s'engagent à continuer le plaidoyer institutionnel, à lancer des campagnes de sensibilisation ainsi qu'à impliquer toutes les couches de la population et tous les secteurs de la vie nationale. Les participants ont également décidé de faire l'inventaire des priorités du secteur santé et l'état de participation du secteur privé dans la lutte contre le paludisme, c'est-à-dire savoir qui fait quoi au niveau de la fédération des entreprises du Congo, et établir aussi des réseaux du secteur privé de lutte contre le paludisme.

A.Nz.

HAUTE COUTURE

La deuxième édition de Kinshasa Fashion Week annonce ses couleurs

En prélude au grand rendez-vous de la mode prévu du 18 au 20 juillet prochain au Shark Club à Gombe, le casting des mannequins opéré le 31 mai sur le lieu même où se tiendront deux soirées de défilé ainsi que la journée consacrée à l'exposition de diverses œuvres dont des accessoires de mode.

Avec les grandes affiches et panneaux qui ont investi les grandes artères de la ville, l'on est bien en droit de penser que « c'est parti pour la deuxième édition de Kinshasa Fashion Week ! », comme nous l'a soutenu l'organisation bien enthousiaste. Pour ce second rendez-vous voulu encore plus faste que celui de l'an dernier, Kinshasa Fashion Week (KFW) a choisi d'aligner près de dix stylistes congolais en exercice ici même au pays. Il faut compter parmi ces privilégiés Tyffhany Dians, Marie Omba et Carine Pala, qui se plaît à être surnommée « Okapi de la mode congo-



laise ». Outre les créateurs locaux, l'on signale la participation de « quelques étrangers et autres Congolais de la diaspora » à cette grand-messe de la mode. Pour l'heure, l'organisation se

réjouit de la sélection des trente mannequins féminins et dix masculins opérée à la suite du casting évoqué plus haut. Elle pense avoir trouvé les perles rares censées « mettre en valeur les collections », il y en aura assurément un bon nombre et pour divers goût, qui participeront au prestige de l'évènement. Il convient de savoir que la prochaine étape inscrite dans le calendrier en cours de KFW portera sur les séances d'essayage et le training des mannequins. Selon les prévisions dont elle nous a fait part, l'organisation estime que celles-ci pourraient avoir lieu dès début juillet. Mais dans l'entretemps, nous a-t-on soufflé : « Aux bureaux de l'organisation, toutes les batteries sont mises en marche pour une Fashion Week réussie ».

réjouit de la sélection des trente mannequins féminins et dix masculins opérée à la suite du casting évoqué plus haut. Elle pense avoir trouvé les perles rares censées « mettre en valeur les collections », il y en aura assurément un bon nombre et pour divers goût, qui participeront au prestige de l'évènement. Il convient de savoir que la prochaine étape inscrite dans le calendrier en cours de KFW portera sur les séances d'essayage et le training des mannequins. Selon les prévisions dont elle nous a fait part, l'organisation estime que celles-ci pourraient avoir lieu dès début juillet. Mais dans l'entretemps, nous a-t-on soufflé : « Aux bureaux de l'organisation, toutes les batteries sont mises en marche pour une Fashion Week réussie ».

Nioni Masela



Les mannequins simulant un combat dans les rings du Shark Club à l'image d'une Fashion Week

LIVRES

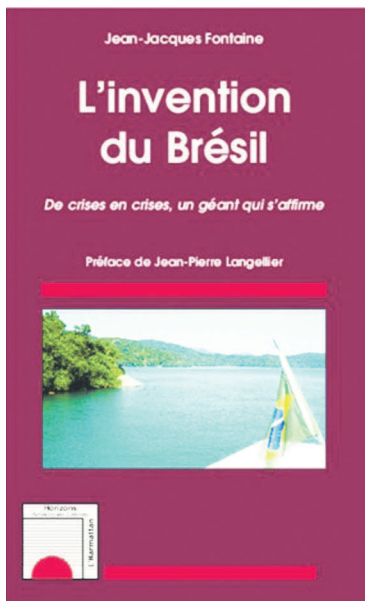
Le « Pays du football » sous toutes ses coutures dans deux ouvrages

Sorties quasiment à la veille de la Coupe du monde 2014, les deux parutions de L'Harmattan Le Football brésilien et L'invention du Brésil pays du football, quintuple vainqueur de la Coupe du monde.

Paru quelques jours avant l'ouverture du Mondial, l'ouvrage de Raphaële Lombard intitulé Le Football brésilien porte spécifiquement sur le sport roi. Tandis que L'invention du Brésil de Jean-Jacques Fontaine s'emploie à livrer une sorte d'esquisse du « paysage du Brésil contemporain sous différents aspects », nous renseigne l'éditeur.

Illustré de nombreuses cartes, figures et photographies, Le Football brésilien commence par une brève historique du football brésilien. La publication de 218 pages partage les regards croisés ajustés entre anthropologie, géographie et sociologie. Il poursuit son propos au travers d'une analyse qui porte sur un ensemble de pratiques courantes présentant « les mouvements migratoires des footballeurs professionnels brésiliens ». Ici, l'auteur offre un passage en revue de ce qu'il définit comme étant « les zones et les frontières dans la circulation globale des footballeurs et la part d'ombre dans le football brésilien ». Le livre a aussi pris la liberté de mettre l'accent sur « les centralités urbaines en relation avec les clubs de football brésiliens ». Après cette épopée instructive vient, en guise de conclusion, « une réflexion qui s'arrête sur le paysage et l'identité à travers les stades brésiliens ».

Préfacé par Jean-Pierre Langellier, L'invention du Brésil est l'œuvre de jour-



La couverture de L'invention du Brésil

naliste suisse Jean-Jacques Fontaine. C'est donc fort de sa connaissance du pays en tant que correspondant au Brésil dans les années 1980 que l'auteur a su trouver de la matière pour mieux étayer son propos. Ce, d'autant plus en résidence à Rio de Janeiro depuis 2007, c'est en témoin privilégié qu'il s'exprime. Les lecteurs découvriront en ce début de la compétition mondiale qu'il s'épanche « sur les grands défis » que se « doit d'affronter » le Brésil. L'auteur souligne dès lors que « le modèle de gouvernement mis en place par le Président Lula da Silva et le Parti des Travailleurs en 2003 s'essouffle ». Si comme il le soutient, celui-ci « a permis de sortir trente millions de personnes de la pauvreté grâce à la redistribution des bénéfices d'une croissance robuste durant une dizaine d'années », il n'en reste pas moins cepen-

dant que Jean-Jacques Fontaine est d'avis que le tableau offert à ce jour par le pays n'est pas reluisant. À ce propos, il prend soin de nous dire qu'« aujourd'hui l'économie stagne, les programmes sociaux marquent le pas, un mécontentement diffus et général se fait jour ». Il en vient alors à se poser ces deux questions essentielles : « Comment redonner du souffle à ce pays qui reste la 7^e puissance économique de la planète ? »

De crises en crises, le géant s'affirme. L'ouvrage dont le sous-titre est De crises en crises, un géant qui s'affirme ne suspend pas son discours autour des interrogations susmentionnées. En effet, à la lecture, l'on découvre qu'il va jusqu'à « esquisser des pistes ». L'invention du Brésil parle donc aussi d'« inventer une nouvelle manière de vivre ensemble ».

Ce, dans un contexte bien particulier, il faut le reconnaître, s'il faut considérer le fait que « la population vieillit et que les revendications identitaires des indiens et des noirs se font de plus en plus insistantes ». Avec pour source d'inspiration une somme « d'articles et de reportages écrits durant ces 30 dernières années », le livre propose l'élaboration d'« un autre modèle de développement pour renouer avec la compétitivité sur le plan international ».

Ce qui reviendrait alors à « trouver les outils permettant d'utiliser les ressources de la forêt amazonienne de façon renouvelable, sans la dégrader » quitte aussi à « donner à la démocratie du pays la dimension citoyenne qui lui manque encore », constate-t-il.

N.M.

SUPER COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Mazembe bat nettement FC MK et garde le trophée

Le TP Mazembe de Lubumbashi a une fois de plus été intraitable face au FC MK de Kinshasa, le 11 juin, au stade TP Mazembe de Lubumbashi, en match comptant de ce championnat.



Mazembe vainqueur de la Super Coupe du Congo de football 2014

Les Corbeaux du Katanga se sont largement imposés par trois buts à zéro. Le coach Patrice Carteron du Mazembe a pourtant fait tourner son effectif en alignant des joueurs qui ont un faible temps de jeu. Aussi a-t-on retrouvé sur l'aire de jeu le gardien de but Aimé Bakula, le Malien Diarra Boubacar, Joël Kimuaki, le Zambien Kabaso Tshongo et Kasusula Kilicho en défense. Au milieu de Mazembe, on a noté la titularisation du Malien Adama Traoré, d'Ilongo Ngasanya et Bedi Mbenza. Ousmane Cissé, Jonathan Bolingi Mpangi et le Tanzanien Thomas Ulimwengu ont été le trio d'attaque de Mazembe.

Du côté du FC MK, le coach ivoirien Bruno Bla a placé Nathan Mabruki dans les perches, Fundu, Dark Kabangu, Vangu, Lombi, Mombo, Lutumba, etc. ont été dans le champ. Après avoir résisté pendant le premier quart d'heure, le FC MK a plié à la 25^e minute sur une lourde frappe du Malien Adama Traoré que le gardien de but Mabruki n'a pu stopper.

À la 30^e minute, Mazembe a une nouvelle fois concrétisé sa nette domination avec le deuxième but inscrit d'une tête plongeante par Jonathan Bolingi Mpangi (fils de l'ancien gardien de but du CS Imana de Kinshasa Merikani Mpangi) sur une action amorcée par Bedi Mbenza. À la fin de la première période, Mazembe disposait donc d'une confortable avance de deux buts à zéro.

Au retour des vestiaires, le Ghanéen Salomon Asanté a pris la place de Bolingi. Et c'est lui qui a inscrit le troisième but des Corbeaux à la 55^e minute, reprenant une frappe du Tanzanien Ulimwengu relâché par le gardien Mabruki. Le coach Bruno Bla a alors monté le milieu de terrain Lutumba qui est venu fluidifier le jeu du FC MK au milieu de terrain alors que Mazembe a baissé de régime, laissant un peu le ballon aux protégés de l'homme d'affaire Max Mokey Nzangi. À la fin, Mazembe a remporté la Super Coupe du Congo de football par trois buts à zéro, moins que l'année dernière lorsque les Corbeaux du Katanga renvoyaient pratiquement à l'étude les joueurs du FC MK par sept buts à zéro. Après la rencontre, Mazembe a reçu de mains du président de la Ligue nationale de football le trophée de champion du Congo, un trophée que les Corbeaux gardent définitivement pour l'avoir remporté quatre fois d'affilée depuis 2011.

Martin Engimo

TÉLÉPHONIE MOBILE

Airtel prêt pour la 4G

Le groupe indien s'est dit impatient de l'issue des consultations en cours entre les principaux opérateurs de la RDC et le ministère des Postes, Télécommunications et Nouvelles technologies de la communication sur le lancement de cette nouvelle technologie.

Pour les opérateurs de téléphonie mobile, la course à la 4G représente d'abord un moyen de conserver le leadership dans un marché qui se développe très vite et offre encore un gisement de nouveaux clients potentiels. L'Afrique devient le théâtre des rivalités entre les grands groupes. À la fin de l'année 2013, Airtel comptait en Afrique un peu plus de soixante-trois millions de clients répartis dans dix sept pays en pleine mutation ces dernières décennies. Rien qu'au dernier trimestre 2013, il y a eu 19 millions de nouveaux abonnés. Mais il est question aujourd'hui d'étendre davantage cette influence dans le continent africain. Au 29 janvier, Airtel est arrivé à 289 millions d'abonnés mobiles dont deux cents millions en Inde. Le défi actuel est d'arriver à conquérir plus de marchés pour imprimer sa marque à travers le monde.

La 3G et les services d'Airtel money fonctionnent déjà dans l'ensemble de ses filiales africaines. Des investissements de l'ordre de quatre millions de dollars ont été réalisés sur la branche spécialisée du paiement mobile. Le contrat renouvelé avec Thuraya permet au géant indien de construire une plate-forme de services informatiques de classe mondiale. Désormais, il est question de réaliser une percée dans le marché africain. Grâce à un autre contrat conclu avec Thuraya, il est possible d'offrir les appels satellites. Les zones reculées et sans infrastructures de télécommunications sont ainsi ciblées dans le cadre du développement des appels téléphoniques et de l'accès Internet. Le groupe se montre ainsi déterminé à poursuivre la prospection des marchés porteurs en Afrique. Il s'est félicité, par ailleurs, de la croissance cohérente observée après chaque trimestre dans toutes les zones géographiques. Aussi existe-t-il des opportunités de croissance dans plusieurs pays africains.

Laurent Essolomwa

ASSOCIATION DIASPORA NORD

Les organes dirigeants sont désormais connus

La sortie officielle de l'association Diaspora Nord a eu lieu le 8 juin à Pointe-Noire lors d'une cérémonie au cours de laquelle ont été présentées à l'assistance les instances dirigeantes de cette association.



Christian-Ernest Makosso, président d'honneur de l'ADN

L'association Diaspora Nord (ADN) est une association apolitique dirigée par Christian-Ernest Makosso, le président d'honneur, qui est à la tête du bureau exécutif qui comprend neuf membres. La commission de contrôle et de discipline, le bureau de sages, le bureau de femmes, le bureau de jeunes sont d'autres instances de l'association.

L'ADN a été créée par les fils et filles de Mvou-Mvou vivant hors du pays, en majorité par les frères et sœurs de la partie septentrionale du pays, dans le souci de promouvoir l'identité et les valeurs culturelles de leur terroir et de leur contrée.

Chemin faisant, leurs actions ont impacté positivement le voisinage au point de devenir aujourd'hui une association regroupant toute la diversité ethnique, linguistique et géographique du pays au sortir de l'assemblée générale constitutive du 13 octobre 2012. Ainsi l'ADN va-t-elle devoir changer d'appellation les jours à venir pour être en harmonie avec son élargissement et son ouverture à toutes les forces vives de Mvou-Mvou partageant son idéal de promotion de solidarité communautaire, de diversité culturelle et d'entraide sociale. « Cette appellation sera changée afin de tenir compte effecti-

vement des évolutions et du caractère multiculturel et multilinguistique des membres de l'association qui habitent l'arrondissement 2 Mvou-Mvou », a précisé Christian-Ernest Makosso.

David Opomba, retraité du CFCO et habitant de Mvou-Mvou depuis 1975, intervenant au nom de la population, a ajouté : « Cette association est la matérialisation de l'amour, l'expression de l'unité nationale et de la valorisation des valeurs républicaines. » Un sentiment partagé par Nick-Cyriaque Okia-Mouélé, coordinateur de l'ADN, qui a renchéri : « Cette cérémonie à laquelle nous prenons part est le fruit d'un engagement, d'une conjonction des forces vives gravitant autour d'un compatriote, Christian-Ernest Makosso, qui a bien compris la nécessité de consolider le brassage culturel de l'arrondissement 2 Mvou-Mvou. »

La localité de Mvou-Mvou est née de la volonté d'un homme, Kand' Pindu, vieux patriarche et chef traditionnel du village Tchikungula, située dans la zone appelée Baobab, entre le complexe sportif de Pointe-Noire et l'ancien cimetière de Mvou-Mvou, actuellement stade Kokolo-Kopa. Kand' Pindu créa ainsi le nouveau village pour y demeurer selon l'expression en vili Mvou Y Mvou, tout en préservant les valeurs, us et coutumes vili. « Pour lui rendre hommage, nous avons entrepris les travaux de rénovation de sa pierre tombale placée justement dans Mvou-Mvou, l'un des plus anciens quartiers de Pointe-Noire, qui devint le 10 avril 1967 le 2e arrondissement de la commune de Pointe-Noire. Sa superficie est de 600 hectares », a conclu Christian-Ernest Makosso.

Hervé-Brice Mampouya

VIE ASSOCIATIVE

Le Club des amis unis de Loandjili fête ses quatre ans d'existence

Le Club des amis unis de Loandjili (Caul) a soufflé sur ses quatre bougies le 10 juin. Cet anniversaire a été célébré avec faste dans le quatrième arrondissement de Pointe-Noire, en présence de Ferdinand Tsondebeka, président d'honneur du club, et de Jean-Paul Loemba, directeur de cabinet du maire de Loandjili.

ses membres. Le Caul a assisté vingt mutualistes hospitalisés, éprouvés ou sinistrés. Il a tenu dix réunions du bureau exécutif, douze réunions d'animation des organes et huit assemblées générales. Dans cet élan de solidarité qui l'anime, le Caul a également été présent à toutes les cérémonies officielles liées aux séjours du chef de l'État dans le département de Pointe-Noire ainsi que de ses homologues, signe de son attachement à l'action de la majorité présidentielle. Il a également, pendant les dernières élections législatives, manifesté son soutien au candidat du PCT à Loandjili avec l'organisation d'un rassemblement de mobilisation assorti d'un don de gadgets remis au candidat. Le Caul a été créé le 10 juin 2010, date de la réconciliation nationale. Il a pour devise « Amour, Solidarité, Paix ». L'idée de sa création vient de Donatien Bakékolo, Camille Otto-Ngolo, Davez Eloko Ebouka, Nicolas Ganiami Ewoa et Jean Tchibinda, cinq hommes dont l'ambition est de faire du Caul un socle d'unité nationale et d'aide sociale. Aujourd'hui, à travers ses actions sociales, le Caul est devenu une référence voire un modèle à Pointe-Noire. Puisse cet élan confraternel gagner d'autres forces vives du pays et les animer du même esprit de solidarité et d'amour!

Hugues Prosper Mabonzo

Depuis la création du club, les membres du Caul sont toujours aussi liés les uns aux autres, dans un esprit de solidarité agissante sans précédent. Ce club a touché les sensibilités, car en quatre ans, ses effectifs sont passés du simple au triple. Pour les membres de ce club, cette journée d'anniversaire vient une fois de plus couronner une vie amicale heureuse où l'amour ne cesse de se manifester, répandant la joie et l'optimisme dans le cœur de tous.

« En créant le club des amis unis de Loandjili, nous avons voulu écrire une page nouvelle au temple de l'esprit de partage, d'amour et de solidarité », a tout d'abord rappelé, dans son mot de circonstance, Nicolas Ganiami Ewoa, président actif du Caul. Faisant le bilan des activités du club durant ces quatre dernières années, il a souligné l'important travail d'assistance mutuelle mené dans l'intérêt de

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous quotidien incontournable

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Les Léopards de Dolisie bourreaux des clubs maliens

Le Real de Bamako s'est montré très combatif le 7 juin face à l'Athletic Club Léopards de Dolisie. Mais au finish, ce sont les expérimentés Fauves du Niari qui ont dicté leur loi au Mali, 2-1, en match comptant pour la troisième journée de la phase de poules de la onzième Coupe africaine de la confédération.

Les Fauves du Niari sont invincibles à Bamako. En effet, après avoir tenu à trois reprises les clubs maliens en échec en 2012, les Léopards de Dolisie ont franchi un palier. Ils ont fait mieux que lors de leurs précédentes sorties, obligeant le Real de Bamako, leur nouvelle victime, à compromettre ses chances de qualification tout en jouant chez lui. Pari gagné pour les protégés de Rémy Ayayos-Ikouna qui ont réussi à mettre définitivement un terme à une longue série de seize matches sans victoire constatée après l'exploit de Sfax en avril 2012.

Léopards et Coton se détachent du Real de Bamako et Asec Mimosas

Depuis lors, les matches nuls étaient restés les meilleurs résultats des Léopards à l'extérieur. Pour se relancer, les Vert-et-Blanc ont choisi le stade Modibo-Keita de Bamako pour ajouter trois points supplémentaires à l'unique qu'ils comptaient après le déplacement d'Abidjan. Quatre points sur six possibles à l'extérieur ont permis aux Léopards de ravir la deuxième place du groupe à Asec Mimosas qui s'est incliné à Abidjan 2-3 face au Coton Sport de Garoua, l'actuel premier du groupe avec six points. Du point de vue comptable, c'est déjà mieux par rapport à l'an dernier où le club dolisien n'avait pris qu'un point sur les neuf possibles à l'extérieur avant de quitter la Ligue

des champions avec des regrets. Ces points qu'il gagne à l'extérieur leur donne la possibilité de prendre la tête du groupe le 15 juillet lorsqu'il recevra Coton Sport de Garoua en match en retard de la première journée. Si les Fauves du Niari l'emportent, ils dépasseront les Cotonniers d'une longueur. Ils peuvent s'appuyer sur le calendrier qui leur est favorable pour maintenir cet élan jusqu'à l'ultime journée des matches de poules. Après Coton, les Léopards recevront le Real avant d'effectuer le déplacement de Garoua puis finir par la réception d'Asec à domicile. Mais l'équipe doit garder les pieds sur terre. De ce match contre le Real, elle a tiré d'énormes enseignements. Le stade Modibo-Keita a suivi une équipe des Léopards à deux visages. Le premier visage est celui d'une équipe très technique et qui a privé les locaux du ballon. De la défense à l'attaque, les Léopards sortaient de bonnes combinaisons. Et Ntela et Césair se montraient à leur avantage. Si les Léopards étaient maîtres dans la conservation du ballon, les locaux manquaient les points au nombre de tirs cadrés. C'était la seule différence. Plus de cinq, qui ont obligé Lawrence Ngomé, le gardien des Léopards à sortir le grand jeu pour garder sa cage inviolée contre deux cadrés pour les Léopards. Un d'Abouna, pas assez appuyé, et un autre de Césair Gandzé. Et le tableau d'affichage marquait 1-0 en faveur des Léopards à la 35^e minute puisque la frappe en première intention de Gandzé, après celle contrée de Miangounina, avait trompé le gardien malien. Derrière cette ouverture de score idéale, les visiteurs sont sérieusement ballottés. C'est à Lawrence Ngomé de subir tout le poids du match. Le gardien des Fauves du Niari s'est bien défendu par son inspiration sur



Kader Bidimbou se fait aider par ses coéquipiers dans la célébration de son but qui a délivré les Fauves du Niari. (© Adiac)

les offensifs maliens avant de s'incliner à la 63^e minute sur le ballon de Badra Sylla. Il a été très brillant pendant la suite de la rencontre. Ngomé fut le meilleur joueur du match. Il s'est employé à plusieurs reprises, enrayant des mainsets des pieds les occasions qui ont failli faire mouche même si dans l'autre cas, il a été aidé par la maladresse des attaquants (incapables de placer le ballon devant des buts vides). Ce qui soulageait les visiteurs, qui remettaient le nez à la fenêtre grâce à l'entrée de Fred-Romarc Rogombé et Mahamane Cissé. Même si les occasions se faisaient rares, la percussion dans le côté présageait une issue heu-

reuse pour une équipe aussi expérimentée qu'est AC Léopards.

Kader Bidimbou crucifie le Real à trois minutes de la fin

Comme la victoire il faut la chercher au bout de l'effort, Rogombé conciliait vitesse et passage en force entre les défenseurs du Real pour mettre dans la position qu'il affecte Césair Gandzé. Le premier buteur des Fauves du Niari échoue à la 76^e gâchant un caviar donné par Romarc. Son plat du pied du buteur des Léopards passe légèrement au-dessus de la barre transversale. Comme Mahamane Cissé avait à cœur de prouver sa détermination

dans un stade qu'il connaît parfaitement bien. Il a saisi l'occasion à la 87^e minute pour faire craquer définitivement le Real en étant passeur décisif sur le deuxième des Léopards, dont l'œuvre est de Kader Bidimbou. Le meilleur buteur du championnat congolais ouvre son compteur à buts en compétition africaine après avoir frappé contre le poteau face à Asec Mimosas et manqué un pénalty face au Rayon Sport lors des préliminaires de la Ligue des champions. Ce but-là, qui avait la valeur de l'or, méritait bien d'être célébré autrement.

James-Golden Éloué

ARTS MARTIAUX

Évaluation des karatékas des sous-ligues de Brazzaville

Les athlètes de la ville capitale ont pris part à une compétition d'évaluation dans leurs arrondissements respectifs. L'objectif était de permettre aux techniciens de la ligue de se faire une idée de leurs progrès techniques et physiques.



Les athlètes en compétition

Les karatékas des sous-ligues de Brazzaville étaient sur le tatami le week-end dernier. Ils se sont mesurés dans les catégories cadettes, juniors et séniors, versions hommes et dames. Seule la sous-ligue de Poto-Poto—Moungali a vu des femmes participer. Pour celles de Baongo-Makélékélé et de Talangai, les femmes ne se sont pas présentées. Le président de la ligue de Brazzaville de karaté et arts martiaux affinitaires, Constantin Itoua-Nganongo, a fait la tournée des sous-ligues où les combats

ont eu lieu simultanément. L'évaluation, selon lui, répond à la nécessité de constituer l'équipe de la ligue départementale de Brazzaville, dans l'ensemble des catégories et des versions, qui représentera le département dans des compétitions locales. Aussi, a-t-il indiqué, l'évaluation est à considérer comme un pas dans la préparation des Jeux africains de l'année prochaine. Faisant le point de cette évaluation, Constantin Itoua-Nganongo a estimé globalement satisfaisant le niveau des

compétiteurs, même si les progrès techniques restent à réaliser.

« Je viens d'assister à des combats au niveau de toutes les sous-ligues. Je suis satisfait du travail qui est fait tant par les athlètes que par les encadrants techniques qui les suivent quotidiennement dans les clubs », a-t-il indiqué, avant de promettre que dans les jours à venir, d'autres compétitions seront organisées pour permettre aux athlètes de se perfectionner.

Rominique Nerplat Makaya

EXAMEN D'ÉTAT

Plus de 100 000 candidats au concours d'entrée en classe de 6^e

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Hellot Matson Mampouya qui a visité, hier, cinq des soixante-quinze centres de Brazzaville s'est dit satisfait du bon déroulement et de la bonne organisation de cet examen.

« J'ai pu observer avec beaucoup de satisfaction que la préparation, l'organisation et le déroulement de cet examen sont irréprochables. Partout, nous avons vu des salles bien tenues, des enfants à deux ou un par table-banc ; les surveillants de classe sont en place et la discipline est de rigueur dans tous les centres. La participation est importante et je crois que nous avons enregistré quelques absents liés sans doute aux événements que nous avons pu observer ces dernières années, mais nous pensons que dans l'ensemble tout se passe très, très bien », s'est réjoui le ministre. En effet, la campagne d'examen d'État de l'enseignement général a démarré le mercredi avec les épreuves du concours d'entrée en 6^e. Au total, plus de 150 000 candidats sont concernés par cet examen sur toute l'étendue du territoire national, parmi lesquels 36 500 pour Brazzaville répartis dans 75 centres, dont un à Lissanga, dans le district de l'île Mbamou. Le ministre a encouragé les candidats de différents centres

d'examen : Angola-Libre III, situé dans l'école primaire Mabilia Ma Nanga à Makélékélé ; l'école Saint-Esprit de Moungali ; le CEG Lheyet-Gaboka à Ouenzé ; l'école Fleuve-Congo à Talangai ; et le complexe scolaire Ollandet Savane à Massengo (Djiri). Lors de cette visite, Hellot Matson Mampouya a pu constater l'absence de quarante candidats au centre de Massengo. L'accès en classe de 6^e bientôt conditionné par l'obtention du concours Organisé de façon décentralisée à travers le pays, le concours d'entrée en 6^e est devenu, depuis un certain temps, facultatif pour quelques écoles privées qui ne présentent pas de candidats. Face à ce que Hellot Matson Mampouya qualifie d'indiscipline, le ministère envisage déjà des mesures strictes. « Vous pouvez être assurés que toutes les dispositions sont en train d'être prises au niveau du département pour qu'il y ait un peu plus de rigueur et que seuls les enfants admis au concours d'entrée puissent être reçus en classe de 6^e. La même rigueur doit être appliquée au niveau du certificat d'études primaire et élémentaire. Donc les enfants qui, dans quelques années, ne seront pas titulaires de ce premier diplôme ne pourront pas être admis à passer leur brevet d'études du premier cycle », a annoncé le ministre.

Parfait Wilfried Douniama